

# RaPpOrt

2021

d'activité



Loire  
FOREZ  
Agglo

# SOMMAIRE

Portrait de territoire .....	4
Nouveau pacte de gouvernance .....	6
Coopération et mutualisation .....	8
Économie .....	10
Emploi, formation, insertion .....	11
Commerce .....	12
Économie de montagne et filières .....	13
Transition énergétique et économie circulaire .....	14

Rivières .....	17
Déchets .....	18
Assainissements et eaux pluviales .....	20
Eau potable .....	21
Tourisme .....	22
Voirie et éclairage public .....	24
Planification, urbanisme, PLUi .....	25
Revitalisation des centres-bourgs / centres-villes .....	26
Habitat, gens du voyage .....	27
Réseau culturel territorial .....	28

Action et cohésion sociale .....	30
Équipements sportifs .....	32
Mobilités .....	33
Audit, bureau d'étude, secrétariat général, commande publique, affaires juridiques .....	34
Communication .....	36
Systèmes d'information .....	37
Bâtiments et moyens généraux .....	38
Ressources humaines .....	39
Politiques contractuelles .....	40
Finances .....	41
Budget principal .....	42
Budgets annexes .....	44
Organigramme .....	46
2021 en images .....	47

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

17 boulevard de la Préfecture CS 30211 - 42605 Montbrison cedex - Tél. 04 26 54 70 00 - [agglomeration@loireforez.fr](mailto:agglomeration@loireforez.fr)

Dépot légal : mars 2022 - Directeur de la publication : Christophe Bazile - Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon

Rédaction : service communication - Conception graphique : Comadequat - Impression : Imprimerie Courant & A - Tirage : 300 exemplaires

Crédit photos : Loire Forez agglomération, Sudelec (p.10), Vincent Chambon (p.47)

# ÉDITOS



Comme un coup d'œil dans le rétroviseur, vous retrouvez dans ce rapport d'activité l'essentiel des politiques publiques engagées et réalisées en 2021 au sein de Loire Forez agglomération et ce que nous projetons de faire en 2022.

Ce rapport d'activité a été conçu par thématiques et délégations politiques : économie, environnement, déchets, eau potable, assainissement, tourisme, voirie, mobilités, etc.

Vous êtes probablement, par envie ou par passion, plus concernés par certaines de ces compétences. Aussi, cette présentation vous permet de vous approprier tout ou partie de ce rapport.

*Proche des communes, des habitants, des entreprises et des commerces, nous travaillons collectivement à construire notre avenir commun.*

Proche des communes, des habitants, des entreprises et des commerces, nous travaillons collectivement à construire notre avenir commun. Le territoire de Loire Forez est remarquable et nous nous devons de le préserver d'un point de vue patrimonial et environnemental. Le foncier économique sera un enjeu majeur pour nos entreprises et nous accélérons les procédures afin de coller à la réalité des besoins du terrain.

Notre territoire est une chance, il regorge de richesses sur lesquelles nous pouvons développer un cadre de vie exceptionnel, mais aussi une politique touristique ambitieuse afin d'inviter tout le monde à se donner Rendez-vous en Forez !

---

**Christophe Bazile**, Président de Loire Forez agglomération

L'année 2021 a été singulière et, comme toujours, nous avons su, ensemble, nous adapter et garder notre enthousiasme.

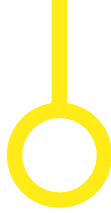
Les agents de l'Agglo ont maintenu l'activité communautaire presque au même niveau que si la crise n'avait pas existé. Nous avons mené et fait aboutir de beaux projets et avons poursuivi la structuration des politiques publiques. Et ce, tout en œuvrant à l'amélioration de nos pratiques, en continuant à adapter nos modes de fonctionnement pour rendre aux usagers un service public de qualité. Nous avons également accompagné les élus dans la constitution du plan de mandat 2021-2026 qui trace les grands objectifs des 5 années à venir.

En parcourant le présent rapport d'activité, vous découvrirez la richesse et la diversité de l'action communautaire, portée par les près de 500 agents qui agissent quotidiennement pour le bien vivre en Loire Forez

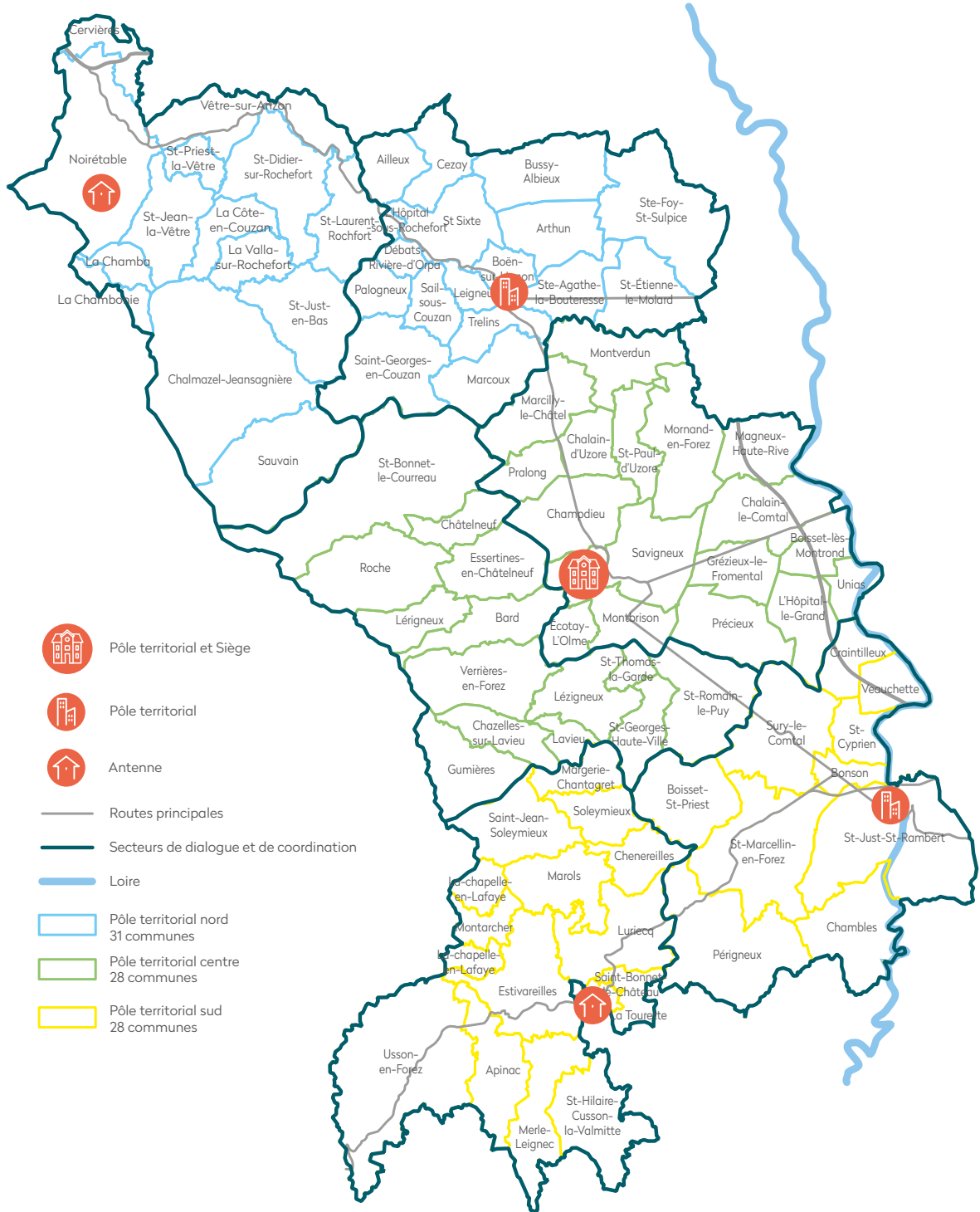


---

**Virginie Aulas**, Directrice générale des services



# PORTRAIT DE TERRITOIRE



-  Pôle territorial et Siège
-  Pôle territorial
-  Antenne
-  Routes principales
-  Secteurs de dialogue et de coordination
-  Loire
-  Pôle territorial nord  
31 communes
-  Pôle territorial centre  
28 communes
-  Pôle territorial sud  
28 communes

Flashez ce code pour  
découvrir notre carte  
interactive



# RENDEZ-VOUS EN FOREZ !

Des Hautes Chaumes aux Gorges de la Loire, du Livradois à la Plaine, les 87 communes de Loire Forez agglomération bénéficient d'un cadre de vie préservé, très diversifié, idéalement situé au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La proximité des métropoles de Clermont-Ferrand, de Saint-Etienne et de Lyon est un atout pour l'attractivité économique et l'emploi. Structuré autour des polarités de Noirétable, Boën-sur-Lignon, Montbrison, Sury-le-Comtal, Saint-Just Saint-Rambert et Saint-Bonnet-le-Château, notre territoire est majoritairement rural et regorge de richesses patrimoniales et de savoir-faire ancestraux.



## Croissance démographique et richesses naturelles

Avec 56 millions d'euros de retombées économiques liées au tourisme, notre Agglo rayonne et offre un fort potentiel de développement dans le respect de sa biodiversité et de son environnement naturel préservé.

Qualité de vie et équilibre entre la ville et la campagne sont les maîtres mots du territoire. La population est en constante augmentation depuis les années 1970 et compte aujourd'hui plus de 112 700 habitants. Les familles ne s'y trompent pas et sont de plus en plus nombreuses à s'y installer, pour leur travail, pour les services et les loisirs proposés.



**87**  
communes  
**1 300 km<sup>2</sup>**



**112 700**  
habitants  
(+ 1000 habitants chaque  
année)



**24 250**  
actifs  
habitent et travaillent  
sur le territoire



**2 500**  
entreprises



**4 000**  
artisans,  
commerçants,  
chefs d'entreprises



**11%**  
d'agriculteurs  
parmi les actifs



# NOUVEAU PACTE DE GOUVERNANCE

Deuxième établissement public de coopération intercommunale du département de la Loire, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire Forez agglomération s'engage pour que chaque commune puisse être actrice du développement du territoire.



## NOS VALEURS

*« Notre mission est de garantir les relations et les échanges entre Loire Forez et les communes. Il s'agit de susciter et d'animer le débat, de présenter les projets et de rendre compte des points de vue des élus mais aussi de contribuer à s'approprier les politiques communautaires et d'aider à la coopération entre communes. »*

### La transparence

L'Agglomération a un devoir d'information sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs, les décisions prises et les résultats obtenus.

### La confiance

La communauté d'agglomération doit permettre de bâtir un avenir commun tout en respectant les spécificités et les prérogatives des communes. Chaque fois que cela est possible, elle s'appuie sur les communes pour les sujets identifiés demandant réactivité et proximité, permettant d'établir des relations de confiance entre élus.

### La solidarité

Les coopérations entre l'intercommunalité et ses communes ou entre les communes doivent permettre de délivrer un service public équitable. L'Agglo doit intensifier ses relations et partenariats avec les collectivités et entités voisines pour maintenir un service de proximité et le développement du territoire.

### L'équilibre

La communauté doit donner à chaque partie du territoire une place. Elle doit assurer l'équilibre entre les territoires urbains et ruraux, de montagne et de plaine. La composition des instances de gouvernance veille à respecter la représentativité du territoire.

### La proximité

Le découpage géographique, par secteur ou pour des groupes de travail dédiés, doit permettre un dialogue politique de proximité. Les communes sont le premier maillon de la relation aux habitants, y compris pour les compétences communautaires.

## NOS INSTANCES

### Le conseil communautaire

Examine, valide, vote

128 conseillers issus des 87 communes  
Réunions publiques mensuelles, diffusées  
en direct sur Internet.

### Le bureau communautaire

Orienté, propose, met en œuvre

1 président + 15 vice-présidents + 11 conseillers  
délégués dont 3 référents de secteur  
Il se réunit chaque semaine pour orienter les  
décisions et proposer les dossiers du conseil  
communautaire.

### La conférence des maires

Dialogue

87 maires  
Elle donne son avis sur les dossiers structurants.  
Si un dossier est refusé, il est retravaillé.

### Les réunions de secteur ou de pôle

Échangent, consultent, étudient

10 à 18 communes  
Organisées tous les mois et ouvertes à l'ensemble des  
conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent  
un dialogue continu avec et entre les communes.

### Les commissions thématiques

Étudient, préparent, encadrent

87 à 250 conseillers municipaux  
Présidées par un vice-président, composées d'élus  
communautaires et municipaux.  
7 commissions : aménagement, développement,  
moyens généraux et coopérations, environnement, voirie,  
attractivité, proximité et cycle de l'eau.

## CHIFFRES CLÉS



**2,4**  
personnes  
par foyer



**+ 1043**  
habitants

EN MOYENNE  
CHAQUE ANNÉE



**31 000**  
emplois



**1 266**  
conseillers  
municipaux



**1 200**  
agriculteurs



**640**  
nouveaux  
logements

CHAQUE ANNÉE



**44 600**  
résidences  
principales

# COOPERATION ET MUTUALISATION



Patrick ROMESTAING, vice-président délégué aux ressources humaines  
aux coopérations et aux mutualisations

Depuis sa création, l'Agglo facilite la mise en commun des moyens humains et matériels pour faire ensemble ce que chaque commune ne pourrait pas faire seule. Un partage de ressources et de compétences gage de cohésion et de cohérence de notre territoire.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Réorganisation et gestion de la compétence de l'eau

En collaboration avec les élus des communes et de Loire Forez, la gestion de la compétence de l'eau a été réorganisée avec des mises à disposition des services techniques (16 communes) ou de délégation de la compétence provisoire (4 communes). L'objectif était de rationaliser les moyens humains et matériels de notre territoire pour une meilleure gestion de la compétence et réactivité afin de traiter les interventions urgentes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce

travail collaboratif a fait l'objet de réunions de secteur et de rencontres avec les élus des communes concernées.

*« À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et avec l'Agglo, permettant une action publique plus efficiente. »*

### Plateformes de service

Pour 2021, 23 conventions avec 16 communes ont régi la mise à disposition de services de l'Agglo ou de services communs.

Une commune non adhérente d'un service commun peut le solliciter pour des besoins ponctuels (gestion des archives, assistance juridique, commande publique, ingénierie technique voies et réseaux). Après la mission sur l'adressage, les services de l'agglomération ont été sollicités en 2021 en matière de communication et de suivi de chantiers patrimoniaux.



## CHIFFRES CLÉS 2021

### 78 adhérents

À UN OU PLUSIEURS  
SERVICES COMMUNS

gérés par l'Agglo





### Services communs

Après 4 années d'expérience, pour certains services la question d'une réorganisation s'est posée, comme pour les systèmes d'information, avec la mise en place d'une mission « projet », distincte de la mission d'assistance dite « socle ». En 2021, Sury-le-Comtal a quitté le service commun informatique, Soleymieux nous a rejoint.

Concernant l'urbanisme, deux nouvelles communes ont rejoint le service commun en 2021 : Saint-Priest-La-Vêtre et Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte.

Globalement, 80 communes sont adhérentes d'un ou plusieurs services communs : 51 communes de moins de 1 000 habitants, sur les 58 que comptent notre territoire, et 100% des communes de plus de 1000 habitants.

## 1 nouvelle commune

**DE MOINS DE 1 000 HABITANTS,** adhérente au service commun des systèmes d'information et 2 nouveaux adhérents au service commun de secrétariat de mairie (32 au total)

## 86 agents communautaires

travaillent au sein d'un service commun

## PERSPECTIVES 2022

### Schéma de mutualisation

Les actions de mutualisation n'ont fait que grandir et sont devenues une question incontournable d'une bonne organisation et gestion du service public, tant entre Loire Forez et ses communes qu'entre communes, mais aussi avec d'autres territoires. Au nombre de 150 en 2017, 402 conventions de mutualisation entre l'Agglo et ses communes sont actives aujourd'hui.

De nouveaux chantiers de mutualisations ont été identifiés en matière de numérique et de projets urbains centres bourgs/villes ; des réflexions sont menées sur certains services communs au niveau organisationnel (bureau d'études, commande publique), financier (secrétariat de mairie) et sur les mutualisations descendantes avec la structuration des équipes « patrimoine ». L'Agglo est attentive au besoin des communes d'être accompagnées dans leurs démarches de mutualisation.

## 36 nouvelles conventions

de mutualisations signées entre communes et communauté en 2021

## 2 nouvelles mutualisations de service

en 2021 sur des missions de cabinet et d'ingénierie du patrimoine

# ÉCONOMIE

Aider les entrepreneurs à s'implanter, à créer, à développer ou à reprendre une activité, mais aussi informer des aides financières ou au recrutement, conseiller et optimiser les ressources, l'Agglo met tout en œuvre pour la prospérité économique et le développement des forces vives du territoire.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Aménagement, travaux et commercialisation des ZAC

Loire Forez réalise des travaux d'envergure de requalification de voirie en zones d'activités (Saint-Georges-Haute-Ville et Saint-Marcellin-en-Forez en 2021) et continue à commercialiser des terrains pour l'installation de nouvelles entreprises. Les zones d'activités de Chalmazel, de Luriecq, Saint-Bonnet-le-Château, La Tourette, Boën-sur-Lignon, Essertines-en-Chatelneuf et Noirétable ont fait l'objet en 2021 d'études et de procédures réglementaires d'urbanisme, préalables à la réalisation de travaux d'aménagements ou d'extensions.

### Territoire d'industrie

Loire Forez s'inscrit depuis 2019 dans le Territoire d'Industrie Lezoux, Thiers, Ambert, Montbrison, en partenariat avec trois autres EPCI du Puy-de-Dôme. Dans le cadre du Plan de relance, deux priorités ont été plus particulièrement identifiées : la formation et l'attractivité des métiers de l'industrie, ainsi que l'enjeu, global, de développer des synergies entre les

bassins d'emploi et l'offre de formation proposée, et d'agir sur la pénurie de compétences locales et adaptées aux besoins des entreprises. Citons également à l'actif en 2021 : des aides directes à l'investissement dont ont pu bénéficier des entreprises locales (appel à projet BPI France).

«Au-delà de l'aménagement des zones d'activités, nous soutenons l'économie et l'emploi de demain en donnant vie aux initiatives des entrepreneurs, décideurs et porteurs de projets.»

## PERSPECTIVES 2022

### Qualification des gisements fonciers disponibles

Dans un contexte national de rationalisation de la consommation foncière et local de raréfaction de l'offre, Loire Forez agglomération souhaite conduire une étude de qualification des gisements fonciers à vocation économique pour adapter sa politique et optimiser sa stratégie foncière d'accueil et de développement économique. Elle permettra de sélectionner plusieurs gisements fonciers stratégiques susceptibles d'être densifiés, recyclés, mutés ou aménagés, de contribuer à l'élaboration du futur PLUi et ainsi conforter l'attractivité du territoire.

## CHIFFRES CLÉS 2021

16,9 Ha

COMMERCIALISÉS

sur les 11 ZAE du territoire

15 installations  
d'entreprises

ACCOMPAGNÉES PAR L'AGGLO

répartis sur nos 11 zones d'activités

8 lots

commercialisés

ZAC DES PLAINES, DES GRANGES,  
DE CRÉMÉRIEUX

pour une surface de 12,2 hectares,  
dont 6,8 ha pour une ferme solaire  
photovoltaïque, site des Forges de la  
Beque

# EMPLOI, FORMATION, INSERTION

Loire Forez agglomération est l'un des acteurs locaux de l'insertion professionnelle, de la formation et du retour à l'emploi via différents dispositifs et associations partenaires.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Loire Forez agglomération a choisi en 2021 de s'engager aux côtés du Cnam (conservatoire national des arts et métiers), des partenaires locaux de l'emploi et de la formation, mais aussi des acteurs économiques du territoire, afin d'envisager la mise en place d'une réponse innovante en matière d'offre de formation locale, adaptée aux besoins en compétences des entreprises et des actifs.

Une étude est donc conduite pour définir l'offre de formation la plus adaptée à mettre en œuvre sur le territoire d'ici à 2023, en ciblant prioritairement les secteurs d'activité industrielle textile/habillement, métallurgie/mécanique, chimie, agroalimentaire et bois/meuble.

### Développement du CNAM « au cœur des territoires »

En appui sur la commune de Montbrison qui est engagée dans l'opération « Cœur de ville », ainsi que par son appartenance au Territoire d'industrie « Thiers Lezoux Ambert Montbrison » (TI LTAM), Loire Forez agglomération s'est portée candidate au deuxième appel à manifestation d'intérêt lancé par le Cnam pour développer son offre de formation locale. Elle a obtenu en mars 2021 un avis favorable au projet. L'objectif est d'ouvrir un nouveau centre ou une nouvelle offre de formation courant 2023.

### « Destination emploi »

En 2021, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), basé jusqu'à présent sur des prestations d'accompagnement, a été étendu à une nouvelle action intitulée « Destination emploi ». Elle vise à répondre à une demande des habitants d'être informés et orientés, et à améliorer la captation des publics qui restent en marge des dispositifs d'aide car trop éloignée des lieux ressources. De nouvelles permanences d'accueil tous publics ont été créées sur le territoire, en s'adossant notamment sur le réseau des France Services existants dans les espaces ruraux et de montagne.

## CHIFFRES CLÉS 2021

112 757 €  
d'adhésion

AU PLAN LOCAL POUR  
L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE),  
coprésidé avec la communauté  
de communes Forez-Est

54 demandeurs  
d'emploi

PRÉSENTS AU  
« NOUVEAU DÉPART PRO »,  
premier événement de  
découverte des métiers qui  
recrutent, avec l'association  
Emploi Loire observatoire  
(ELO)

1 085 jeunes  
(16-25 ans)

ACCOMPAGNÉS PAR LA  
MISSION LOCALE DU FOREZ  
à laquelle adhère l'Agglo à  
hauteur de 107 000 € en 2021

## PERSPECTIVES 2022

### Protocole d'accord pour le PLIE du Forez

Afin d'actualiser les objectifs d'intervention et de les adapter aux évolutions du territoire, un protocole d'accord du plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Forez 2022-2026 va être travaillé afin de définir le cadre et les modalités d'intervention : son territoire, son support juridique, sa durée, ses publics cibles, ses axes stratégiques, son organisation (instances politiques, techniques et opérationnelles), son cadrage financier, les articulations avec les autres dispositifs, ses objectifs quantitatifs et qualitatifs, et les modalités d'évaluation en fin de protocole.



Marc ARCHER, conseiller délégué à l'emploi, la formation et l'insertion

# COMMERCE

La politique locale de soutien au commerce est centrée autour du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) dont l'enjeu est de déployer une stratégie active de dynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

Depuis 2018, Loire Forez agglomération, a été retenue à l'appel à projets lancé par l'Etat au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), en lien avec les orientations définies dans le cadre de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce, et l'enjeu de déployer une stratégie active de redynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Ce dispositif partenarial permet également de valoriser d'autres politiques publiques de l'Agglo, notamment le PLH ou le PLUi, ainsi que les marchés, les projets urbains ou les actions Cœur de ville, initiées par plusieurs communes, dont les commerçants et les artisans sont des acteurs clés.

« L'Agglo soutient les commerçants et les artisans du territoire, ils sont les poumons de la vie économique et la promesse d'une meilleure attractivité de nos villes et villages. »

## CHIFFRES CLÉS 2021

**19 550 €**

### ÉTUDE

pour le recensement des locaux d'activités vacants

**27 900 €**

### FACILITER LA TRANSMISSION/ REPRISE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES,

dont 10 600 € de participation de Loire Forez

**48**

### DOSSIERS

### ATTRIBUÉS EN 2021

pour un total de subventions potentielle de 370 000 € (fonds d'aide à l'investissement commerce-artisanat)



## PERSPECTIVES 2022

### Nouveau FISAC

Tenant compte de l'impact du contexte de crise sanitaire et du nécessaire appui au redémarrage de l'activité, l'État a accordé à l'Agglo le prolongement de l'exécution des opérations jusqu'au 31 octobre 2022. Et nous travaillons d'ores et déjà à son prolongement au-delà.

# ÉCONOMIE DE MONTAGNE ET FILIERES

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du territoire de Loire Forez agglomération, dans la formation de ses paysages et leur biodiversité, et est support de nombreux emplois locaux.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbain (PAEN) Coteaux du Forez



Le long des coteaux du Forez, les problématiques d'étalement urbain sont particulièrement présentes. Pour maintenir une agriculture dynamique et protéger les espaces agricoles, l'Agglo a souhaité s'engager dans une nouvelle action : l'élaboration d'un périmètre de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains dit « PAEN ».

Dès mars 2021, une première phase de travail a été lancée afin d'affiner les instances de gouvernances, de préciser la méthodologie de travail et de récolter les premières données agricoles nécessaires à la programmation du diagnostic. Un premier comité de pilotage a permis de réunir l'ensemble des partenaires afin d'exposer la méthodologie et les phases de travail à venir.

« L'étalement urbain n'est pas une fatalité et l'Agglo s'emploie à équilibrer son territoire en favorisant les exploitations agricoles et viticoles et en défendant les AOP. »

David BUISSON conseiller délégué à l'économie de montagne et aux filières

### Encourager la création d'activité en espace rural

L'Agglo est partenaire du réseau Envie d'R afin d'encourager la création d'activités en milieu rural. Cette coopération a pour objectif de faciliter les projets d'installations et les créations d'activités entre les villes et les campagnes, via notamment des actions mutualisées de promotion de l'offre d'accueil des territoires et de l'ingénierie d'accompagnement des porteurs de projet.

## CHIFFRES CLÉS 2021

### 13 communes

ENGAGÉES DANS LE PAEN  
COTEAUX DU FOREZ

Boën, Boisset-Saint-Priest, Champdieu, Leignéux, Marcilly-le-Chatel, Marcoux, Montbrison, Pralong, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde et Trelins.

49 000 €

AOP FOURME DE MONTRISON

Subventions allouées à la promotion, la structuration et le développement de la filière de la fourme.

90 000 €

CONSACRÉS AU TRAITEMENT DES PNEUS

des agriculteurs du territoire.

## PERSPECTIVES 2022

### Projet alimentaire territorial

2022 verra le lancement des actions expérimentales en faveur de l'approvisionnement en produits locaux de qualité de la restauration collective. Elles concernent aussi bien le personnel des cantines, les élus mais aussi les filières agricoles. En parallèle, dans le cadre de la labellisation «Projet alimentaire territorial en émergence», Loire Forez agglomération entamera la concertation visant à élaborer un programme plus transversal intégrant les nombreuses autres dimensions de l'alimentation.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les rivières, l'air, l'alimentation, les forêts, les déchets... la gestion de l'environnement est une préoccupation constante et omniprésente dans les politiques publiques de Loire Forez agglomération.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Préserver la qualité de l'air, donc la santé

L'Agglo a engagé plusieurs chantiers pour la préservation de la qualité de l'air :

➤ Une nouvelle prime « Forez'pirer », jusqu'à 1750 € pour remplacer les vieux appareils de chauffage au bois plus émissifs en particules fines que des poêles récents ;

➤ Une contribution pour élargir à l'ensemble du territoire le prochain **Plan de Protection de l'Atmosphère** qui concerne aujourd'hui le bassin stéphanois et 5 communes du sud du territoire ;

➤ Des études et un appel à manifestation d'intérêt auprès d'opérateurs spécialisés pour permettre la construction et l'exploitation d'une **station multi-énergie** qui délivrera du bio-GNV et plus tard de l'hydrogène dont l'ouverture est programmée début 2023 ;

➤ L'adhésion à l'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, observatoire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air.

*«Exemplaire en matière de réduction des déchets, incitative pour améliorer la qualité de l'air, vertueuse avec la création d'un espace de réemploi... L'Agglo montre l'exemple pour préserver notre territoire et inciter les habitants à faire de même. »*

### Schéma de réemploi

Loire Forez agglomération conduit une étude visant à mailler le territoire d'ateliers de réemploi et de réparation et de boutiques de vente d'objets et d'appareils de seconde main. Un premier site central de type ressourcerie devrait sortir de terre fin 2024/début 2025. Ce schéma devrait permettre le détournement de plus de 500 tonnes de déchets et la création entre 20 et 28 emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.



### Charte Forestière de territoire

Après l'état des lieux mené en 2020, trois journées « terrain-ateliers » à l'été 2021 ont permis à une cinquantaine d'acteurs de se rencontrer, d'échanger et de contribuer à faire émerger des orientations stratégiques. Ces journées ont porté sur les thématiques de la gestion et l'accès aux ressources, du patrimoine naturel et touristique, et de la filière du bois local à sa valorisation. Une trentaine de communes a également contribué à ce travail nécessaire avant la définition du plan d'actions.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**433**  
composteurs  
individuels

vendus à prix réduits, et 6 nouveaux sites de compostage partagé

Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement



### Tendre vers le zéro déchet

Une nouvelle expérience d'accompagnement aux changements de comportements est menée avec une quinzaine de familles volontaires pour un « Défi famille zéro déchet ». Coachées et formées, ces familles réduisent leurs déchets et font des économies sur leurs achats courants.

En application du plan local de prévention des déchets, de nouvelles actions sont proposées pour broyer les branchages à la source, dans les jardins ou sur les espaces verts des communes, et ainsi réduire les 12 000 tonnes de déchets verts encore déposées dans nos déchèteries tous les ans.

### Energies renouvelables

2021 aura été le moment de la mise en œuvre de la **charte de l'éolien** : un premier diagnostic de territoire pour évaluer les enjeux socio-environnementaux, économiques et patrimoniaux et un premier « comité de suivi » avec les élus des communes concernées.

Loire Forez agglomération a également assuré la promotion de la « **prime chaleur d'avenir** » visant à faire émerger des projets d'énergies renouvelables thermiques (solaire, géothermie, bois énergie) des acteurs privés et publics du territoire.



## PERSPECTIVES 2022

### Energies et synergies

- › Révision du Plan Climat Air Energie de Territoire (PCAET) à mi-parcours. Nouvelle sensibilisation des directions et des services en interne.
- › Mise en place d'une stratégie de développement du solaire photovoltaïque.
- › Construction d'une ombrière solaire sur l'aire de co-voiturage de Chalain-Le-Comtal pour une production de 300 à 500 kWc (puissance installée).
- › Plan de déploiement des aires de compostage partagé. Avec l'appui d'associations locales, CILDEA et OASIS. Objectif : 20 nouveaux sites de compostage partagé afin de permettre aux familles ne disposant pas de jardin de composter.
- › Signature de la Charte Forestière de Territoire après avoir coconstruit le plan d'actions avec les acteurs et partenaires.
- › Généralisation de l'opération d'accompagnement « défi familles zéro déchet » à toutes les familles du territoire. Objectif : 50 nouvelles familles par an.

**13 projets  
communaux  
de rénovation  
énergétique**

aidés par Loire Forez à hauteur de 172 000 euros via le « Cercle vertueux », économies liées à l'extinction nocturne

**1963 foyers**

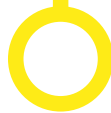
ACCOMPAGNÉS  
PAR RÉNOV'  
ACTIONS42

**150  
demandes**

DE LOCATION DE BROYEUR  
chez les loueurs partenaires

**100 000 €**

d'aides pour engager sur 3 ans des actions en faveur d'une alimentation locale et durable.  
**LABEL « PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL »**



# ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE



« Territoire Engagé pour la Nature », Loire Forez agglomération est consciente à la fois de la fragilité des milieux naturels de son territoire, mais aussi de l'extraordinaire diversité locale qu'il convient de préserver.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Contrat vert et bleu

Depuis 2017, Loire Forez agglomération s'est engagée, avec de nombreux partenaires, dans la mise en œuvre d'un Contrat vert et bleu. Il vise à intégrer la préservation de la biodiversité en favorisant la mobilité des espèces à différentes échelles dans le temps et l'espace. Cela représente 3,8 millions d'euros sur le territoire (2017-2021), financés à près de 3 millions d'euros par les partenaires. 2021 marque la dernière année du Contrat vert et bleu Loire Forez. 31 actions sur 34 inscrites ont été mises en œuvre. Une concertation auprès des structures locales engagées pour la biodiversité et la continuité écologique a été lancée afin d'envisager une suite à ce Contrat dès 2022 pour une période de 5 ans.

### Atlas de biodiversité communale

La démarche "Atlas de Biodiversité Communale" 2018-2022 a pris fin pour 26 communes du territoire. Elle visait à récolter des données naturalistes sur des territoires nouvellement fusionnés (ex communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez et de Saint-Bonnet-le-Château), afin de disposer d'une cartographie précise de la biodiversité présente. Les objectifs étaient d'identifier les secteurs à forts enjeux, d'intégrer les données récoltées dans des outils permettant leur meilleure prise en compte dans les politiques d'aménagement, et de sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité (expositions, courts-métrages, fiches-synthèses). Loire Forez agglomération a été retenue, en juin 2021, pour réaliser un second Atlas de Biodiversité Communale sur huit communes : Bard, Ecotay l'Olme, Chazelles-sur-Lavieu, Lérignéux, Léziigneux, Margerie-Chantagret, Roche, Verrières-en-Forez.

### Le Lignon retrouve de sa superbe

Des travaux de restauration de la rivière et de préservation de la biodiversité ont eu lieu sur le site du « Grand pré », le long du Lignon, à proximité de la Bâtie d'Urfé et sur les chemins d'Astrée et de Compostelle. Fréquenté par de nombreux marcheurs, ce site était perturbé par des espèces invasives et présentait des déstabilisations de berges mettant en péril le fonctionnement de la passerelle. Des plantes vivaces envahissantes ont été abattues, permettant de planter 800 arbres et arbustes adaptés et sous label végétal local. Un projet financé par le FEADER et l'État dans le cadre de Natura 2000 et complété par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

## PERSPECTIVES 2022

### Renforcer l'appropriation locale du label « Territoire Engagé pour la Nature »

Le dispositif « Territoire engagé pour la nature » reconnaît l'importance de l'implication des collectivités pour la reconquête de la biodiversité, et apporte un soutien et une visibilité aux territoires souhaitant s'engager ou développer leurs actions sur cette thématique. Il est mis en œuvre au niveau régional, sur la base d'orientations nationales partagées. En 2022, les actions suivantes seront mises en œuvre : mise en place d'un observatoire de la biodiversité ; appui des services de Loire Forez pour la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques ; gestion des espèces invasives ; formations à destination des élus du territoire.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**50 000**  
données récoltées

**SUR 26 COMMUNES DU TERRITOIRE**  
dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale.

**20 structures locales**  
réunies pour établir ensemble une suite au Contrat vert et bleu (associations, fédérations, conservatoires, services de l'État, financeurs).

**15 nouveaux plans de gestion**

des zones humides et pastorales réalisés en 2021. Ils s'ajoutent aux 65 plans de gestion de protection des milieux mis en place avec les agriculteurs.



# RIVIÈRES

L'Agglo veille à entretenir ses cours d'eau, à rétablir la continuité écologique des rivières en limitant les entraves à l'écoulement naturel, et à prévenir des inondations. Protection, restauration des sites et des écosystèmes aquatiques et zones humides sont financés par la taxe Gemapi\* depuis le transfert de compétence obligatoire sans compensation financière de l'Etat.

## FAITS MARQUANTS 2021

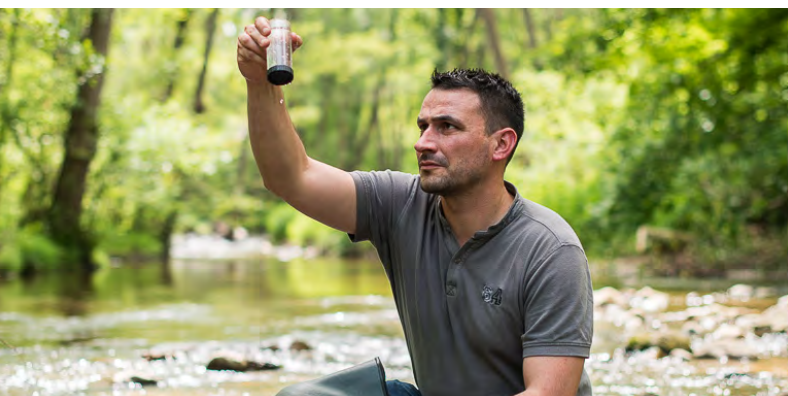
### Préserver nos cours d'eau

Les travaux en rivières ont été menés dans le cadre de la déclaration d'intérêt général et de la programmation de travaux du contrat de rivières « Mare, Bonson et affluents » ainsi que dans le cadre du contrat territorial Lignon du Forez.

L'objectif : atteindre un bon état écologique des eaux par la réalisation de ces travaux. Ils ont consisté principalement à restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques via des travaux de bucheronnage et de restauration morphologique des berges (par exemples dans la rivière le Cotavet, Drugent, ou sur les berges du Ciboulet à L'Hôpital sous Rochefort). Leur fonctionnalité est également préservée grâce à des plantations et à la mise en place d'abreuvoir et de clôture (intervention sur le Chanteraine à Saint-Jean-Soleymieux). L'Agglo est aussi intervenue à Gumières pour lutter contre la renouée du Japon aux abords de sa mare et s'évertue à restaurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire sur les sites où elle intervient.

« Loire Forez agglomération mène des actions volontaristes pour découvrir et préserver les richesses écologiques des milieux aquatiques avec l'aide de tous les acteurs du territoire. »

Stéphanie FAYARD, déléguée à la politique des rivières et la Gemapi\*



## CHIFFRES CLÉS 2021

20 km

LINÉAIRES DE BERGES  
retravaillés, entretenus

348 élèves

SENSIBILISÉS  
À L'ENVIRONNEMENT  
et aux problématiques de leur territoire

## PERSPECTIVES 2022

### 2022-2025 : un contrat pour le bon état écologique des eaux

L'année 2022 verra la signature d'une nouvelle contractualisation pour les bassins versants de la Mare, du Bonson et des petits affluents de la Loire avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et ce pour trois années d'engagement. Cette procédure, renouvelable une fois pour trois nouvelles années, doit permettre l'atteinte des objectifs de bon état écologique des eaux fixés par la DCE (Directive Cadre sur l'Eau) et le cadre fixé par les élus du territoire. 2022 sera aussi l'année d'évaluation du contrat de rivières « Lignon, Anzon et Vizézy » suite à la fin de la procédure le 31 décembre 2021. Une nouvelle stratégie de 6 ans sera construite pour des engagements contractuels de 3 ans avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans l'objectif de permettre l'amélioration de la qualité et du fonctionnement des milieux aquatiques.

81 %

RESTAURATION DE LA DIVERSITÉ  
et de l'état sanitaire des boisements et gestion des embâcles. Point fort souligné par l'étude du contrat de rivières « Mare, Bonson et affluents » de la Loire

# DÉCHETS

La réduction des déchets est un enjeu écologique, économique et sociétal majeur. Lorsque l'on sait que le volume de déchets produits engendre un coût collectif pour les particuliers et les professionnels, il est du devoir de l'Agglo d'inciter à limiter au maximum nos déchets.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Réutiliser et réparer plutôt que jeter

L'Agglo s'engage depuis sa création et au quotidien dans une démarche de réduction des déchets. A ce titre, un espace de réemploi et un nouveau cheminement à la déchèterie de Savignéux ont été mis en place en mai 2021.

En partenariat avec l'association Pont et Pignons à Saint-Just-Saint-Rambert, des centaines de vélos ont également été pris en charge, réparés et remis sur le circuit afin d'encourager les modes doux.



*« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ; en attendant un nouveau monde « zéro déchet », Loire Forez agglomération met tout en œuvre pour réduire leurs impacts sur notre environnement. »*

### Nouveaux règlements

Les conditions d'accès dans les déchèteries ont été harmonisées avec un règlement intérieur applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2021 et la création d'un règlement de redevance spéciale applicable depuis mai 2021, sur lequel reposent les conventions.

Elle consiste, pour les professionnels, à payer proportionnellement à la quantité de déchets produits.



### Vers un centre de tri

Les conditions d'accès ont été harmonisées avec le centre de tri de Firminy, par l'intermédiaire du groupement d'autorités concédantes (6 intercommunalités : Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglomération, les communautés de communes de Forez Est, des Monts du Lyonnais et du Pilat Rhodanien et le Sictom Velay Pilat) et son coordinateur Saint-Etienne Métropole. Un centre de tri rénové ouvrira ses portes en 2023 afin de trier, recycler et valoriser les déchets d'un bassin de vie de 660 000 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'extension des consignes de tri consistera à mettre tous les emballages plastiques dans le bac jaune.



Pierre GIRAUD, vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets



## CHIFFRES CLÉS 2021

500 points

### D'APPORT VOLONTAIRES

(aériens, semi-enterrés, enterrés) nettoyés

331 conventionnés

### À LA REDEVANCE SPÉCIALE

+ 51 nouveaux conventionnés

16 familles  
volontaires

AU «DÉFI ZÉRO DÉCHET»

23 filières

DISPONIBLES EN DÉCHÈTERIE  
(hors réemploi)

4 900 appels

ET PRÈS DE 5000 E-MAIL

traités pour la gestion des déchets  
dechets@loireforez.fr  
N° vert : 0 800 881 024



## PERSPECTIVES 2022



### Amélioration du service de déchèteries

La déchèterie de Saint-Just-Saint-Rambert va entrer dans une phase de travaux pour permettre la réhabilitation des locaux et la création d'un préau pour stocker certains déchets des intempéries (piles, toners, cartouches d'imprimantes...). L'accueil des usagers et les conditions de travail des agents seront améliorés avec la création de sanitaires, vestiaires, douches, salles de réunion et de repas. 2022 sera également l'année de la conduite de travaux à Arthun avec de nouvelles banques de déchargement et des études de définition de la future déchèterie du Nétrablais. Cet équipement remplacera l'une des deux déchèteries mobiles du territoire et offrira de nouveaux services aux habitants. L'enjeu est de construire une déchèterie moderne, offrant des services adaptés aux caractéristiques du territoire : de petite taille, tout en étant performante.

### Triez, triions, encore et encore

Afin d'encourager toujours davantage les réflexes de tri, Loire Forez va densifier les points d'apport volontaire verre sur le secteur Sud. De nouvelles possibilités de tri du verre et la réduction des distances à parcourir pour réduire les émissions de CO<sup>2</sup> liées au transport !

### Redevance spéciale pour les professionnels

Dans une logique d'équité dans le paiement du service déchets par tous les usagers, l'Agglo contactera progressivement toutes les entreprises concernées par la redevance spéciale sur les déchets. Cette redevance pour les déchets, assimilés aux ordures ménagères, issus d'une activité professionnelle (publique ou privée) est calculée en fonction du volume de déchets produits. En 2022, le dispositif sera étendu à la catégorie des entreprises de l'hôtellerie – restauration.

### Vers une tarification incitative ?

Des réflexions sont en cours pour une prise de décision en 2022 quant aux modalités de financement et au passage d'une TEOM à une tarification incitative de type TEOMI\* ou REOMI\*\*, c'est-à-dire en fonction de la quantité de déchets produits.

\*TEOMI : taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

\*\*REOMI : redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative

# ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

L'eau fait partie de notre patrimoine commun et le respect des équilibres naturels est d'intérêt général. Afin de veiller à ces principes, l'Agglo est compétente pour l'assainissement (eaux usées), les eaux pluviales, mais aussi l'eau potable et les rivières. L'enjeu est de concilier satisfaction des besoins et préservation des milieux aquatiques.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Harmonisation du SPANC

L'Agglo assure le service public d'assainissement non collectif (SPANC) et contrôle les 9 500 installations d'assainissement non collectif de l'ensemble du territoire. En 2021, la redevance unique est fixée à 260 € et la périodicité des contrôles tous les 10 ans.

### Nouvelle station d'épuration sur le secteur boënnais

Débutée en 2020, la construction et la mise en service de la nouvelle station d'épuration sur le secteur boënnais sont effectives. Ce système d'assainissement intercommunal traite les effluents de 7 communes : Boën-sur-Lignon, Leignéux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins. Un projet de 13 millions d'euros qui permet l'améliorer la qualité de traitement des eaux usées et donc des eaux rejetées en milieu naturel.

### Nouvelle réglementation de gestion des eaux pluviales

L'Agglo a mis en application la nouvelle réglementation sur la gestion des eaux pluviales pour les autorisations d'urbanisme. Cette gestion intégrée des eaux pluviales consiste à faciliter les infiltrations là où la pluie tombe, à contenir les ruissellements générés par l'urbanisation et à réguler les rejets d'eaux pluviales en milieu naturel afin de maîtriser au mieux le risque inondation.

## PERSPECTIVES 2022

### Diagnostic permanent

La volonté de l'Agglo est de développer la mise en corrélation étroite du schéma directeur d'assainissement avec les activités d'exploitation ainsi qu'avec l'ensemble des opérations de coordination du territoire (voirie, aménagement centre bourg, eau potable). Au-delà de la nécessité réglementaire, le diagnostic permanent permettra d'orienter les programmes d'exploitation et d'investissement, d'évaluer l'efficacité des investissements publics et de tendre vers une démarche d'amélioration continue.

### Eaux pluviales et risque inondation

Dans l'objectif de limiter les inondations et de tendre vers une conformité au niveau des systèmes d'assainissement (déversoir d'orage et STEP), Loire Forez souhaite limiter-supprimer les apports d'eaux pluviales dans ses réseaux issus des habitations dans le cadre d'opérations tests.

### Réduire les rejets industriels

L'objectif est la réduction des émissions de substances dangereuses (micropolluants) identifiées comme présentes en quantité significative en entrée ou en sortie de station d'épuration.



Thierry HAREUX, vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales

« Loire Forez investit beaucoup pour se conformer à la police de l'eau. Essentiels et invisibles, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sont une préoccupation pour préserver le cadre de vie de nos communes. »



## CHIFFRES CLÉS 2021

**260 sites équipés en télégestion**

**11 000 DONNÉES RÉCUPÉRÉES** chaque jour pour un suivi à distance des ouvrages d'assainissement

**330 opérations de curage**

**ET INSPECTION TÉLÉVISUELLES EN 2021**

Soit la gestion de 100 km sur les 2000 km existants

# EAU POTABLE

La compétence eau potable est une responsabilité majeure qui induit des investissements importants. L'entretien du réseau d'eau potable et le programme d'investissement pluriannuel n'ont qu'un but : garantir la qualité de l'eau distribuée en quantité suffisante, l'une des ressources naturelles les plus précieuses qui soient.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Suite du diagnostic du réseau d'eau potable

L'étude diagnostique et patrimoniale du territoire communautaire se poursuit afin de connaître précisément où se situent les canalisations, leur diamètre, également constituer une modélisation des réseaux.

Compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il s'agit aussi pour l'Agglo d'une deuxième année de gestion quant à la reprise du personnel, la création des équipes d'exploitation et la structuration du service de l'eau potable communautaire.

### Planifier les travaux

Depuis 2020, l'Agglo a mené une réflexion sur le niveau de service à apporter aux abonnés et sur le volume de travaux à réaliser pour maintenir les réseaux en état. Cela conduit à une harmonisation et une ré-évaluation du prix avec l'appui d'une prospective jusqu'en 2031.

L'objectif en 2021 était de constituer un planning prévisionnel de travaux sur le territoire communautaire. Le lever topographique concerne environ 2 000 km de réseau sur les 2 400 km totaux.

### Réfection de canalisations

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de nombreux travaux de réfection de canalisation et de réparation de fuites dans les communes afin de sécuriser l'alimentation en eau des abonnés.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**5 millions d'€**

INVESTISSEMENT  
SUR LES RÉSEAUX D'EAU  
POTABLE EN 2021

**2 000 km**

lever topographique  
réalisé au 31/12/2021  
sur les 2 443 km de réseau

**48 949 m<sup>3</sup>**

VOLUME  
DE STOCKAGE



Patrice COUCHAUD, vice-président délégué à l'eau

« L'eau est un riche patrimoine à préserver, d'autant plus qu'elle est un marqueur de l'identité du territoire, traversé par la Loire, le canal du Forez et un important maillage de rivières, d'étangs, de zones humides et de sources d'eau minérale. L'Agglo continue donc d'investir pour assurer la continuité d'un service de qualité auprès des usagers. »

## PERSPECTIVES 2022

### Suite du programme d'investissement pluriannuel

En 2022, l'Agglo va augmenter le volume de travaux pour atteindre environ 5,5 M€. Ce sera l'année également du début de la structuration des ressources humaines du service, ainsi que la mise en place d'organes de télégestion sur les ouvrages.

# TOURISME

Explorez, observez, randonnez, (dé)campez... Avec la nouvelle marque « Rendez-vous en Forez », c'est toute une stratégie de destination touristique authentique qui se déploie sur un territoire vaste, fort, qui gagne à être (re)connu au-delà des frontières de l'Agglo.



Pierre-Jean ROCHETTE, vice-président délégué au tourisme



« Le développement de notre territoire, de sa notoriété et de son attractivité globale passe par le rayonnement touristique. Le Forez a la chance d'avoir une identité forte ! »

## FAITS MARQUANTS 2021

### Création d'une marque de territoire « Rendez-vous en Forez »

Loire Forez agglomération et la communauté de communes de Forez-Est ont souhaité s'unir pour consolider l'image touristique de la Destination Forez. Avec cette ambition commune, les deux collectivités et leurs offices de tourisme respectifs ont travaillé conjointement pour la création d'une marque touristique grâce à une approche collaborative avec les prestataires touristiques. L'objectif est la réalisation d'un code de marque qui révèle la destination géographique mais aussi un ton éditorial afin de :

- › Révéler l'attractivité du territoire ;
- › Incarner et définir l'image du Forez, sa singularité, ses ambitions et ses valeurs ;
- › Faire rayonner les atouts touristiques ;
- › Enrichir le discours des partenaires touristiques pour davantage de clarté, d'homogénéisation et de pertinence ;
- › Développer l'image du territoire pour transformer les acteurs en ambassadeurs ;
- › Présenter des supports et des outils opérationnels.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**23 000**

JOURNÉES SKIEURS

sur 55 jours d'ouverture du Col de la Loge pour la saison 2020-2021

**7500 lits**

touristiques

## PERSPECTIVES 2022

### Schéma d'accueil et de diffusion de l'information

En lien avec son office de tourisme, Loire Forez a voulu revoir les modalités d'accueil et d'information touristique sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, afin de mieux répondre aux comportements et usages des clientèles, mais aussi des habitants, de nouveaux outils seront mis en place :

- L'acquisition d'un véhicule bureau d'information touristique permettant de se rendre sur les zones de flux touristiques en fonction des saisons ;
- L'acquisition de 2 bornes d'information touristique numérique reliées 24 h/24 au site Internet de l'office de tourisme. Elles seront implantées à Boën-sur-Lignon et Noirétable.
- L'implantation de 7 panneaux d'information touristique sur les communes labellisées Village de Caractère (Sauvain, Champdieu, Marols, Montarcher et Saint-Bonnet-le-Château) et Village Sport et Nature (Chalmazel-Jeansagnière et Usson-en-Forez).

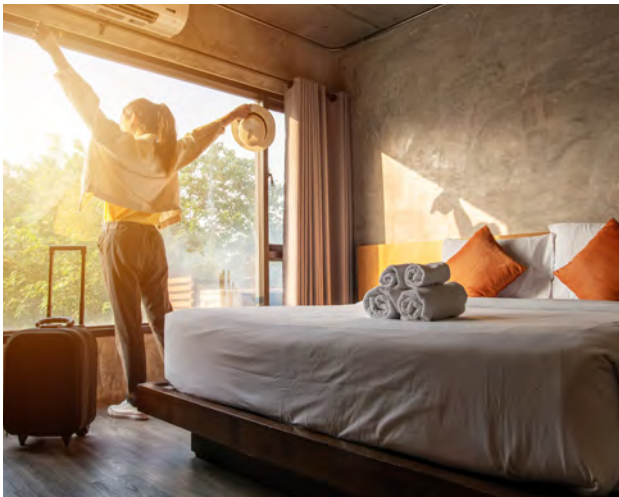
### Nouvelles activités au col de la Loge

Soucieux de développer un tourisme de 4 saisons, une étude pour accompagner Loire Forez à la création de nouvelles activités au col de la Loge sera lancée en 2022. Aujourd'hui essentiellement fréquenté l'hiver pour son domaine nordique, l'objectif est d'en faire un des spots touristiques du Forez, tout au long de l'année.

### Ici, on ne prononce pas le «z» !

En 2021, des ateliers ont permis de définir un portrait de la destination qui a abouti à un nom : Rendez-vous en Forez ; une promesse : « *Tellement proche de chez vous, si loin de votre quotidien* » ; une charte graphique avec un signe de reconnaissance : l'accroche « EZ » ; une identité visuelle pour les offices de tourisme et les supports de communication des prestataires.

Les prochaines éditions (carte touristique, guide de séduction, guide des activités) et les supports de communication reprendront désormais le code de marque « Rendez-vous en Forez ».



### Étude pour une future Route des vins

Les Côtes du Forez et Côtes Roannaises ont obtenu le label Vignobles et Découvertes en 2020. Ce label oenotouristique met en lumière le vignoble et une destination touristique sous toutes ses composantes (hébergements, restauration, visite de cave, dégustation...). Voulant capitaliser sur ce label, l'Agence Départementale du Tourisme, sous l'impulsion des agglomérations de Loire Forez et de Roanne, conduit une étude associant les deux collectivités pour la réalisation d'une route des vins.



**56 M€ de retombées économiques**

sur le périmètre du Forez  
(hébergement marchand et résidences secondaires)





Georges THOMAS, vice-président délégué à la voirie

# VOIRIE

Pour répondre aux besoins des habitants, Loire Forez agglomération assure l'aménagement et l'entretien des voies communautaires, des ouvrages d'art, ainsi que l'éclairage public.

## FAITS MARQUANTS 2021

« *Entretenir et améliorer nos ponts et nos voies est au cœur de nos priorités pour préserver le cadre de vie des habitants.* »

### Redéfinition de la compétence voirie

L'Agglo a adopté un règlement interne, un document cadre rassemblant l'ensemble des accords politiques régissant l'exercice de la compétence voirie.

A noter la modification de la définition de l'intérêt communautaire voirie pour permettre la remunicipalisation des places (effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022).

### Coordination des travaux

L'Agglo a mis en place un comité de pilotage dédié à la planification des travaux en coordination voirie et réseaux, volet cyclable et habitat pour l'aménagement des centres-bourgs.

## CHIFFRES CLÉS 2021

8 500 000 €

### INVESTIS

dans la réalisation du programme travaux voirie et éclairage en 2021

800

### OUVRAGES D'ART

Ponts et murs de soutènement

2 000 km

DE VOIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

20 000

### POINTS LUMINEUX

24 communes

LABELLISÉES « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS », dont 15 lauréates en 2021

80 %

### DES COMMUNES PRATIQUENT L'EXTINCTION EN CŒUR DE NUIT

71 communes sur les 87 du territoire

« *Rationaliser l'éclairage public contribue à nos objectifs de préservation de l'environnement et de la biodiversité.* »

## FAITS MARQUANTS 2021

### Plus de sobriété énergétique

Loire Forez a mis en place une enveloppe financière « Sobriété énergétique » destinée à accélérer la baisse de puissance du parc d'éclairage public grâce à la poursuite de la rationalisation et la modernisation du patrimoine.

### Adoption de documents cadre

Loire Forez agglomération s'est doté en 2021 d'un schéma directeur d'éclairage public. Ce document cadre précise les objectifs sur le mandat en matière de politique d'éclairage public, ainsi que l'ensemble des règles de financement.



Jean-Paul TISSOT, délégué à l'éclairage public

## PERSPECTIVES 2022

### Poursuivre une politique d'optimisation

Loire Forez agglomération compte poursuivre la politique volontariste d'optimisation du parc d'éclairage public avec notamment un objectif de suppression des lampes les plus énergivores. L'amélioration des voiries et des ouvrages d'art sera également encore au cœur des priorités. Pour cela, la réalisation du programme de travaux d'investissement voirie et éclairage 2022 s'élève à un montant prévisionnel de 9 500 000 € TTC. Citons également le démarrage des travaux d'aménagement de la rue de la République, axe majeur d'entrée de la ville de Montbrison.



# PLANIFICATION, URBANISME, PLUi

Prévoir et organiser à moyen et long terme le développement de notre Agglo, telle est la mission de la planification territoriale. L'ambition : répartir le plus harmonieusement possible les activités d'aujourd'hui et de demain, l'habitat, favoriser la mobilité, préserver l'agriculture, les espaces remarquables... tout en tenant compte des spécificités du territoire, des facteurs de risque, comme le caractère inondable des terrains par exemple.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Passage à la dématérialisation des actes

Dans le cadre du programme « Démat'ADS » de l'Etat, qui vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'utilisateur, un portail internet unique a été développé par Loire Forez agglomération permettant le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concerne l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner. À noter également en 2021 le déploiement du traitement automatique des certificats d'urbanisme de simple information (CUa).

### Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'arrêt du projet de PLUi a été voté en conseil communautaire en 2021. Après consultation pour avis des 45 conseils municipaux concernés et des personnes publiques associées (Etat, SCOT...), le projet de PLUi a été soumis à enquête publique, via notamment une plateforme numérique dédiée.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**75 communes**

ADHÉRENTES AU SERVICE  
COMMUN ADS

(Application du Droit des Sols)

**50 réunions**

DANS LES COMMUNES

pour finaliser le projet de PLUi

« L'Agglo porte pour le compte des communes le service qui instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme, leur délivrance reste de la compétence du maire. Les demandes peuvent aujourd'hui être dématérialisées pour simplifier les démarches des particuliers, des entreprises et des professionnels. »

## PERSPECTIVES 2022

### Vers un nouveau PLUi

Fin 2022, le plan local d'urbanisme intercommunal devrait être approuvé pour les 45 communes concernées. 2022 sera également l'année de l'engagement d'une réflexion sur l'extension du périmètre du PLUi.

**+ 11%**

D'ÉQUIVALENTS PERMIS  
DE CONSTRUIRE (EPC)

instruit par rapport à 2020

**4 646 dossiers  
instruits**

soit 3 687 équivalents permis de  
construire (EPC)

Patrick LEDIEU, vice-président délégué à la planification,  
à l'urbanisme et au plan local d'urbanisme intercommunal



Claudine COURT, vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes

# REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS / CENTRES-VILLES

L'Agglo œuvre pour la revitalisation et le cadre de vie du centre de ses communes ; ils sont le cœur d'attractivité pour les habitants et les commerçants qui souhaitent s'y sentir bien.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Quel choix résidentiel des ménages ?

Parce que le choix d'emplacement des foyers ne doit rien au hasard et est déterminé par leurs besoins, l'Agglo a réalisé une étude sociologique sur le choix résidentiel des ménages. Quelles priorités ? Quelles attentes ? Quel confort attendu ? La création d'un outil d'aide à la décision à destination des communes permet d'accompagner les élus foréziens et d'orienter leurs choix à court, moyen et long terme.

### Animation territoriale

L'Agglo a contractualisé une étude « flash » de centre-bourg avec 4 communes : Ecotay-l'Olme, Saint-Jean-Soleymieux, Luriecq et Chalain d'Uzore. Un appel à projet a été lancé pour les accompagner en 2022 et 2023.

Concrètement, l'accompagnement des communes dans le passage à l'opérationnel peut prendre la forme d'une démarche participative pour le devenir de la place centrale de Margerie-Changagret, la réalisation d'un schéma directeur des espaces publics, la signature d'une convention d'étude ainsi qu'une veille foncière. A Boisset-lès-Montrond, une consultation pour un plan guide des espaces publics a également été lancée.

« Afin de renforcer leur attractivité pour les ménages, l'Agglo accompagne les communes qui en ont besoin pour anticiper les attentes en matière d'habitat et de services. »



### « Petites villes de demain »

Après une première étape de sélection à l'échelle régionale, Noirétable, Boën-sur-Lignon, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal ont été retenues pour intégrer le programme de relance « Petites villes de demain », financé à 75 % par l'Etat. Ces 4 communes ont signé une convention d'adhésion au côté de Loire Forez agglomération afin de définir le périmètre d'intervention, les besoins en matière d'études et d'ingénierie, et les actions à mener. D'une durée de 18 mois, cette convention permet de définir ou approfondir la stratégie globale d'aménagement tout en créant une dynamique au sein de la population.

## PERSPECTIVES 2022

### Accompagnement et animation territoriale

Loire Forez agglomération accompagnera dans le passage à l'opérationnel 18 communes ayant bénéficié entre 2018-2021 des études « flash ». 4 à 6 nouvelles communes seront également accompagnées, tout comme Noirétable et les 4 communes sélectionnées au dispositif de l'Etat « Petites villes de demain ».

17,5 M€

DE TRAVAUX GÉNÉRÉS  
AVEC LE PIG 2018-2021,

dont 1,2 M€ d'aides par l'Agglo, permettant la réhabilitation de près de 2 400 logements

18  
communes

suivies au titre de l'animation territoriale

# HABITAT, GENS DU VOYAGE

Les politiques de valorisation de l'habitat et la gestion des aires des gens du voyage doivent permettre à chacun de trouver sa place, dignement et confortablement.

## Mise en place du PIG 2021-2026

Précarité énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et handicap, habitat indigne et dégradé... Après le succès du programme d'intérêt général (PIG) de 2018-2021, l'Agglo renforce le dispositif d'aides en faveur de la requalification de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'ANAH et l'État, pour une durée de 5 ans. Ce programme engage 13 millions d'euros de subventions de l'ANAH et 4,8 millions de subventions de Loire Forez agglomération à destination des administrés pour la rénovation et l'adaptation d'environ 2400 logements.

## Lancement d'une étude sur la vacance de logements

Loire Forez a été lauréat avec Roannais agglomération du plan national de mobilisation de lutte contre la vacance de logements. Il s'agit d'accompagner les communes dans leurs projets de centres bourgs/villes, d'identifier les outils de lutte contre la vacance, de sortir certains logements d'une vacance lourde et d'identifier les gisements fonciers potentiels.

## Lutter contre le mal logement

Afin de lutter contre le mal logement, une convention a été signée avec le promoteur Procvivis quant à l'avance de trésorerie pour les propriétaires occupants en situation de mal logement et à faibles ressources. Une enveloppe de 300 000 euros pour un an renouvelable sur la durée du programme local d'habitat (PLH) a été débloquée.

**15 000 €**

Participation de l'Agglo pour 6 ans à la convention partenariale pour la Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL)

**67 gens du voyage**

d'ancrage local ont été étroitement associés aux travaux initiés dans le cadre de **LA MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS)**.

**590 448 € seront investis sur 5 ans** pour des lotissements et terrains à destination de la sédentarisation des gens du voyage, à Montbrison et à Saint-Cyprien.

**240 places**

**À L'AIRE DE GRAND PASSAGE,**

disponibles après des travaux d'agrandissement et de réhabilitation, co-financés avec Saint-Etienne Métropole et Forez-Est



## PERSPECTIVES 2022

### Suite du Programme Local d'Habitat (PLH)

Les programmes actions à venir du PLH sont : un micro-crédit pour les propriétaires désargentés, l'aide à la réalisation de travaux ayant un impact patrimonial visible, une subvention pour la réalisation de logements à destination des gens du voyage d'ancrage local en voie de sédentarisation.

### Étude de logement des personnes âgées

À la fin du premier semestre 2022, les possibilités d'actions et les formes d'habitat adaptés seront étudiées quant à la problématique du vieillissement de la population.

**CHIFFRES CLÉS  
2021**

# RÉSEAU CULTUREL

Grâce à son réseau Copernic de médiathèques, bibliothèques et ludothèques, Loire Forez agglomération fait rayonner la culture sur l'ensemble des 87 communes du territoire. Mais son action culturelle s'étend au-delà avec le soutien et le renforcement d'attractivité de notre cinéma, nos festivals ou encore le développement de nouveaux outils digitaux.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Faites vos jeux à la ludothèque

Loire Forez, entremetteur culturel, propose une offre au plus près des besoins avec l'ouverture de la nouvelle ludothèque à Montbrison. Inaugurée en septembre au rez-de-chaussée de l'Orangerie, ce nouvel espace de 350 m<sup>2</sup> est plus accessible, plus fonctionnel et favorise la découverte du jeu. Une collection diversifiée de près de 5000 jeux pour tous les âges et des horaires élargis depuis 2020 en font un équipement culturel important du territoire.

Depuis septembre 2021, le déploiement de la ludomobile à Boën-sur-Lignon complète cette offre itinérante de jeux pour le Nord du territoire.

*« Cette année, le service de prêt de jeux du réseau Copernic s'est étoffé grâce à une nouvelle ludothèque et ludomobile qui propose un service de proximité apprécié des familles. »*

### Beaugéard, le quartier dont vous êtes le héros

De 2019 à 2021, l'intervention de différents artistes dans le quartier de Beaugéard, à Montbrison, a abouti à l'écriture d'une pièce de fiction, mêlant théâtre, musique et projection vidéo, s'appuyant sur des témoignages d'habitants. Elle a été jouée en juin 2021, en plein air, au sein du quartier et devant une centaine de personnes. L'Agglo, véritable laboratoire culturel, favorise ainsi l'expérimentation et la pratique artistique.



## CHIFFRES CLÉS 2021

**1 717**  
visiteurs

À LA MAISON DES GRENADIÈRES

**1 600** festivaliers

FESTIVALIERS À BAROQUE  
EN FOREZ pour l'édition 2021

**25** habitants  
participants,  
**10** artistes et  
**400** spectateurs

pour la comédie musicale  
« Une vie en chanson »  
de Forez Academy

Evelyne CHOUVIER, vice-présidente déléguée à la culture



### **Penchons pour notre pisé**

Par méconnaissance et mauvaises pratiques, le patrimoine bâti forezien en pisé est souvent dégradé. Afin de contribuer à sa sauvegarde et d'exploiter les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine, le Pays d'art et d'histoire a proposé en 2021 des formations gratuites de restauration du pisé. Des techniques d'entretien, d'enduit, de rénovation d'un matériau qui contribue pleinement à l'esthétique paysagère du Forez.

### **Participation à Clermont Massif 2028, capitale européenne de la culture**

La capitale européenne de la culture est une ville désignée par l'Union européenne pour une période d'une année civile durant laquelle un programme de manifestations culturelles est organisé. Il s'agit pour Clermont-Ferrand d'inscrire cette candidature à l'échelle du Massif-Central pour mettre en avant un environnement géo-culturel qui forge son histoire et son identité. La participation de Loire Forez vise à valoriser les opérateurs du territoire, la filière textile et ses musées, dont le possible rayonnement à l'échelle européenne serait une belle opportunité de développement de notoriété.

## **PERSPECTIVES 2022**

### **Vieillir vivant, terrain d'étude jusqu'à 2023**

L'objectif est de poser un diagnostic sensible sur la prise en charge du grand âge, de formuler des hypothèses, créatives et stratégiques, afin d'améliorer l'existence des aînés du territoire. Un programme de recherche et d'action transversal (solidarités, habitat et projets urbains, réseau culturel), porté par l'association Carton Plein.

### **10 et 20 ans, cela se fête !**

En octobre 2022, le Festival Baroque en Forez souffle ses 10 bougies autour d'une programmation qui fera date !

Ce sont aussi cette année les 20 ans du musée des Grenadières qui proposera une série d'événements, de nouvelles collections temporaires... préfiguration du redéploiement de l'atelier-musée incluant de nouveaux services propices aux découvertes touristiques et culturelles.

### **Élaboration du Projet Culturel de Territoire**

L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie est identifiée comme un axe majeur de l'action communautaire. Le niveau de structuration de l'action publique, la dynamique lancée par les trois années de conventionnement soutenues par les différents partenaires et les ambitions de l'exécutif communautaire invitent Loire Forez à coordonner son action à l'échelle territoriale, et à formaliser ses interventions dans un Projet culturel de territoire (2023-2026).

**195 000 €**

#### **INVESTIS POUR LE JEU**

(80 000 € de travaux à l'Orangerie à la ludothèque à Montbrison et 115 000 € pour le ludobus, lui-même subventionné à hauteur de 40 %).

**830 000**

**prêts annuels**

#### **SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU COPERNIC**

dont 190 000 par la navette réservations

**7 900 visiteurs**

#### **À LA NOUVELLE LUDOTHÈQUE**

à Montbrison entre septembre et décembre 2021 soit 3300 usagers (+71 %) de plus par rapport à 2019, année de référence.



François FORCHEZ, vice-président délégué à l'action et à la cohésion sociale

# ACTION ET COHESION SOCIALE

Que serait l'action publique sans cohésion sociale ? Rien. L'Agglo n'agit pas uniquement sur l'économie, l'environnement, l'assainissement ou l'aménagement du territoire. Un vaste pan de son action publique est dirigé vers l'enfance, la jeunesse et la cohésion sociale.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Petite enfance : maintien du contact avec les familles

Grâce notamment aux outils numériques mis en place (Padlet, kidizz), les relais petite enfance (RPE) de l'Agglo ont maintenu le lien avec les familles et les assistants maternels, même au plus fort de la crise sanitaire. Informer, initier des animations à faire chez soi, partager les expériences... un contact essentiel afin de rompre l'isolement qu'ont pu ressentir les professionnels de la garde individuelle. Une journée festive des RPE a pu être organisée en juillet à Saint-Thomas-la-Garde.

« Des plus jeunes à nos aînés, Loire Forez agglomération informe, accueille et facilite l'accès à l'emploi et au numérique pour tous. »

### Accueils collectifs de mineurs (ACM) à Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château

Afin d'adapter le fonctionnement des accueils d'adolescents à leurs besoins et leurs envies, les programmes sont réalisés par les jeunes au cours de leur séjour. Un projet pédagogique et responsabilisant afin de les accompagner vers l'autonomie y compris financière de leurs activités. Ces ACM ont été ouverts aux enfants de personnels mobilisés par la gestion de crise sanitaire.



### Convention territoriale globale 2018-2022

Loire Forez agglomération poursuit les actions menées dans le cadre de la convention territoriale globale établie avec la CAF de la Loire pour la période 2018-2022. Ces 3 axes sont l'amélioration de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes en situation de fragilité, la structuration de l'offre d'accueil petite enfance, jeunesse et soutien à la parentalité, le renforcement du lien social, la citoyenneté et l'autonomie sociale.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et la convention territoriale globale (CTG) actuelle se terminent au 31 décembre 2022. En janvier 2023, une seule et même convention sera signée entre les collectivités et la CAF : la CTG nouvelle génération 2023-2027.

## CHIFFRES CLÉS 2021

### 360 enfants

ONT PARTICIPÉ AUX TEMPS COLLECTIFS organisés par les RPE, avec 142 assistants maternels

### 350 personnes

ONT PARTICIPÉ AU PROJET « RUE AUX ENFANTS » du relais petite enfance à Sury-le-Comtal (rencontres autour des jeux)

### 358 mineurs

ACCUEILLIS AUX ACM de Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château



### **3<sup>ème</sup> France Services et inclusion numérique**

Loire Forez agglomération poursuit l'organisation de son territoire et la structuration de l'offre de services publics au plus près des habitants grâce à la labellisation d'une 3<sup>ème</sup> France Services à Boën-sur-Lignon.

Afin de réduire la fracture numérique, l'Agglo a mis en place au sein de ses France Services des ateliers de découverte pour des niveaux débutants à intermédiaires. Elle expérimente un Espace Public Numérique (EPN) mobile au Nord du territoire afin d'assurer un maximum de proximité et de réactivité.

### **Nouveau Contrat local de santé**

Le précédent Contrat local de santé 2016-2021 et son bilan achevés, Loire Forez entreprend le lancement d'un nouveau contrat jusqu'en 2026 avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et l'Etat. Suite à une méthode d'élaboration participative, il sera dirigé vers la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé des publics fragiles, la protection de l'enfance et la lutte contre la pauvreté notamment.

## **330 heures**

### **DE CONTRAT DU DISPOSITIF « CHANTIERS ÉDUCATIFS »**

(16-25 ans fragiles), co-financés par le Département et l'Agglo

## **41 demandes / jour**

soit près 11 900 demandes en 2021

### **AUX FRANCE SERVICES**

**DU TERRITOIRE** (Boën, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château) ; 15 communes ont sollicité l'intervention de l'EPN mobile

### **Simplifier la recherche d'un mode de garde**

Les relais petite enfance et les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) reconnus d'intérêt communautaire vont mettre en œuvre un guichet unique ayant pour vocation de simplifier la recherche d'un mode de garde pour les familles.

### **Renforcer le développement durable pour la petite enfance**

Un partenariat entre les EAJE, les Relais petite enfance et le service d'économie circulaire de Loire Forez sera mis en place autour d'un projet développement durable : munir les établissements en couches lavables, accompagner les professionnels de la garde individuel et renforcer un message de développement durable.

### **Développement des accueils d'ados**

Pour le public adolescent reçu sur les structures du territoire, l'Agglo s'évertue à améliorer l'accueil, particulièrement à l'endroit des jeunes en situation de handicap, à offrir des locaux adaptés et mieux aménagés. Le fonctionnement en mode projets, l'amélioration de la communication auprès des jeunes, des familles et des établissements scolaires, et le développement de partenariat inter-centres complètent les axes de travail pour 2022.

### **Diagnostic social du territoire**

La réalisation d'un diagnostic territorial socio-démographique participatif permettra de définir le projet social de territoire. La démarche sera structurée autour de 4 axes : analyse de l'existant ; identifier les besoins en co-construction avec les élus, les acteurs et la population ; élaborer les enjeux et besoins d'intervention en proposant des axes de travail pour la CTG 2023 ; restituer des conclusions, mettre en place des groupes de travail et rédiger des fiches actions.

### **Déploiement de l'EPN mobile sur l'ensemble du territoire**

Afin de répondre aux besoins en matière d'inclusion numérique auprès des publics vulnérables, l'Agglo souhaite déployer l'EPN mobile sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, le recrutement de deux conseillers numériques France Services dans le cadre du plan France relance va permettre de proposer aux communes volontaires un programme d'ateliers répondant aux besoins identifiés, au plus près des usagers.

# ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Loire Forez agglomération gère en régie directe deux gymnases et deux équipements nautiques. Puisque sport et santé font bon ménage, il s'agit d'encourager la pratique des habitants pour assurer leur bien-être.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Étude de faisabilité pour la piscine du Petit Bois

La piscine communautaire du Petit Bois située à Saint-Just Saint-Rambert est un équipement vieillissant. En 2021, une étude de faisabilité a été lancée visant à réfléchir sur son devenir. La première phase a consisté à établir un état des lieux et un diagnostic à la fois de l'offre aux 3 publics cibles (scolaires, grand public et associations) et de la structure en elle-même. Une deuxième phase consistait à proposer deux scénarii avec un projet d'exploitation et une estimation du coût.

### Nouvelles activités et animations nautiques

Afin de rendre toujours plus attractives ses piscines communautaires, l'Agglo a développé et mis en place de nouvelles activités et animations, en particulier la piscine Aqualude (Montbrison). Renforcement musculaire et gym douce complètent désormais l'offre sportive. Une nouvelle dynamique engagée, gage de fidélisation des usagers de tous âges.

### Fermeture contrainte et gestion de crise sanitaire

La crise sanitaire a fortement impacté les équipements sportifs, totalement à l'arrêt de janvier à mai 2021. Durant cette période, le personnel a assuré un renfort auprès de plusieurs services communautaire (col de la Loge, centre de vaccination, assainissement, voirie, urbanisme). Ces équipements sportifs ont rouvert progressivement leurs portes dès le mois de mai.



Jean-Marc GRANGE, conseiller délégué aux équipements sportifs

« Nous encourageons la pratique sportive et renforçons l'offre afin de répondre aux différents usages, de la petite enfance jusqu'au grand âge. »



## CHIFFRES CLÉS 2021

**51 500 entrées**

À LA PISCINE AQUALUDE (MONTBRISON)  
en 2021 dont 9 300 pour la saison estivale

**22 700 entrées**

À LA PISCINE PETIT BOIS  
(SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT)  
en 2021 dont 4200 pour la saison estivale

**28 000 passages**

AU COMPLEXE SPORTIF DE BOËN  
5400 passages au gymnase de Noirétable,  
en majorité des scolaires.

## PERSPECTIVES 2022

### Définition du programme de travaux pour la piscine du Petit Bois

L'année 2022 va permettre de définir précisément le programme de travaux pour ce nouvel équipement et de procéder au recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'issue d'un concours d'architecte.

### Développement de nouvelles activités en régie :

mise en place de cours d'apprentissage de la natation pour le jeune public dès les vacances d'hiver 2022.



# MOBILITÉS

Vélo et pistes cyclables, covoiturage de proximité, mais aussi pédagogie auprès des scolaires, autant d'enjeux pour l'Agglo pour encourager la pratique des mobilités alternatives à la voiture individuelle, par nature plus respectueuses pour notre environnement.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Vers un schéma directeur cyclable

Le schéma directeur cyclable de Loire Forez agglomération permettra d'avoir une vision d'ensemble des liaisons essentielles, sur un territoire très étendu, et de densifier les connexions et le maillage du territoire. Il s'appuiera sur les connexions cyclables existantes et celles inscrites dans le plan vélo porté par le Département de la Loire.

Les grands principes du schéma directeur ont été approuvés en conseil communautaire le 14 décembre 2021. L'Agglo, lauréate de l'appel à projets «Vélo et Territoires» parmi les 223 autres territoires retenus au niveau national, a pu bénéficier d'un accompagnement financier à hauteur de 50% par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

L'intérêt pour l'utilisateur est de pouvoir bénéficier d'un réseau communautaire d'itinéraires cyclables sécurisés, lisibles, cohérents et continus. Pour les communes, le schéma permet d'identifier et programmer les liaisons cyclables à aménager à l'avenir.

### « Savoir rouler à vélo » pour les scolaires

Après une 1<sup>ère</sup> année d'expérimentation réussie, l'Agglo a renouvelé le dispositif d'enseignement pédagogique autour du vélo appelé « Savoir Rouler A Vélo » au sein des écoles élémentaires. 21 écoles élémentaires du territoire bénéficient en 2021-2022 de cette formation (37 classes de CE2 et de CM2). Il s'agit de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, aux bonnes pratiques de déplacements à vélo, et de permettre aux élèves, avant leur entrée en 6<sup>ème</sup>, d'être en capacité de circuler à vélo au quotidien, en toute sécurité.

### Auto-stop/covoiturage de proximité

Disposer d'un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle, à moindre coût, tel est l'intérêt et l'engouement pour le covoiturage. Le « Comité citoyen pour la transition de Bard » souhaitait proposer un système d'« auto-stop organisé ». Le dispositif a été lancé à l'automne 2021 sur les communes de Bard et Montbrison, avec prise en charge à 100% des supports nécessaires par l'Agglo. Deux autres communes nous ont d'ores et déjà sollicité pour intégrer le dispositif.

## CHIFFRES CLÉS 2021

1 130 élèves

FORMÉS AU «SAVOIR ROULER À VÉLO»

7 268 élèves

DE LOIRE FOREZ INSCRITS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

34 000 €

apportés aux projets cyclables (Saint-Just-Saint-Rambert et Ecotay-l'Olme)



Eric Lardon, vice-président délégué à la mobilité

« Le territoire est une terre historique de vélo, nous sommes donc fiers d'accompagner et de former plus de 1000 élèves à cette pratique d'avenir qu'est le deux-roues. »

## PERSPECTIVES 2022

### Approbation et mise en œuvre du schéma directeur cyclable

En 2022, l'Agglo travaillera conjointement avec les communes et les autres partenaires sur les projets cyclables identifiés comme prioritaires dans le schéma directeur cyclable.

### Poursuivre le maillage du territoire en aires de covoiturage

Le schéma communautaire de développement des aires de covoiturage 2018-2022 va prendre fin. Il s'agit d'engager l'élaboration d'un nouveau schéma pour les années à venir et de mailler l'ensemble du territoire communautaire d'un réseau d'aires de covoiturage.

### Extension du dispositif auto-stop/covoiturage

Ecotay-l'Olme et Verrières-en-Forez seront les prochaines communes engagées dans le dispositif d'auto-stop/covoiturage de proximité.



# AUDIT, BUREAU D'ÉTUDE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES

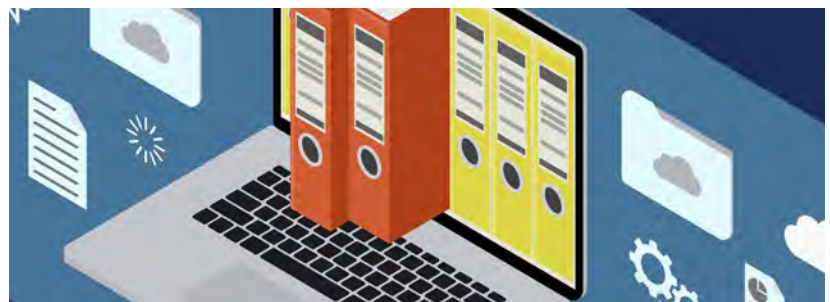
Pour mener à bien ses nombreuses missions, Loire Forez agglomération peut compter sur l'expertise de ses services supports. Ils jouent un rôle transversal afin de donner aux services et aux élus communautaires les moyens d'agir et d'assurer la qualité de service au public et aux communes.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Dématérialisation des courriers et vote électronique

Depuis mars 2021, la gestion du courrier s'effectue via le logiciel Kolok qui permet leur dématérialisation (arrivée et départ). Cela a nécessité la réorganisation du courrier et l'accompagnement des agents afin de ne laisser place qu'au courrier numérique en 2021. Concernant les assemblées, l'acquisition d'un module de vote électronique pour les conseils communautaires permet désormais aux élus de voter grâce à des boîtiers et une application de vote en ligne.

« La modernisation de nos outils et l'analyse de nos processus sont gage d'un meilleur service public rendu aux usagers. »



### Archivage en cours

Collecte, classement, conservation, communication et sécurisation de la production documentaire de l'Agglo, telles sont les missions de l'archivage.

En 2021, un état des lieux des 12 anciens syndicats de l'eau a été réalisé avant leur traitement. Pour la commune de Sury-le-Comtal, le plan du cimetière communal (1920-1946) a été restauré. La commune de Montbrison a terminé la numérisation des registres de délibérations du conseil municipal (8 registres couvrant la période 1996 – 2007). Les agents des 3 adhérents au service commun sont régulièrement sensibilisés à l'archivage.

10 conseils  
communautaires

285 DÉLIBÉRATIONS

7 conférences  
des Maires

50 appels  
reçus/jour

au standard général

## Audits d'appui aux politiques publiques

Afin d'évaluer le dimensionnement, les modalités d'acquisition, l'entretien, mais aussi les conditions d'utilisation et l'adéquation avec les besoins de la structure, un audit du parc automobile de l'Agglo a été mené en 2021. 20 préconisations et un plan d'action ont été proposés afin d'en optimiser la gestion. Un second audit, conduit conjointement avec la direction des finances publiques, concerne la facturation de l'eau et de l'assainissement afin d'en évaluer la fiabilité et l'efficacité des procédures.

## Validation des critères de sélection des offres par la CAO

En amont du lancement d'une consultation en vue d'attribuer un marché public, il convient de définir correctement le besoin et de déterminer les critères sur la base desquels les offres seront analysées et l'attributaire sera choisi. Au regard de l'enjeu que représente la détermination de ces critères de jugement des offres qui lient la collectivité au moment de l'analyse des offres, il a été décidé de soumettre le choix des critères d'analyse des offres pour tous les marchés d'un montant supérieur à 214 000 € HT à l'approbation de la commission d'appel d'offres préalablement au lancement de la consultation.

## Un bureau d'études pour tous

Le bureau d'étude est un service commun pour l'Agglo et les communes afin d'accompagner et mettre en œuvre les travaux de réseaux et d'aménagements de voiries nécessaires au bon fonctionnement des compétences. En 2021, le service a principalement travaillé pour les services internes, en particulier sur des travaux de voirie, d'assainissement et d'eau potable, mais également pour le compte des services mobilités, économique, tourisme, déchets... Le service a également été mis à disposition par convention auprès des communes qui l'avaient sollicité en 2021, à savoir les communes d'Estivareilles, Mornand-en-Forez, Périgneux, Usson-en-Forez et Marols pour un montant estimé à 26500 €.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**16 600 euros HT économisés**

suite aux négociations avec les candidats aux marchés publics

**188 marchés notifiés**

79 CONSULTATIONS,  
400 OFFRES REMISES

**5 520 courriers reçus** EN 2021

## PERSPECTIVES 2022

### Poursuivre la modernisation des outils

Tant pour les assemblées décisionnelles que la gestion du courrier, l'Agglo poursuit la modernisation de ses outils afin de simplifier leur usage et d'améliorer leur efficacité.

### Un nouveau local dédié aux archives

L'année 2022 sera l'année de l'emménagement d'un nouveau local dédié à l'archivage communautaire afin d'y regrouper les fonds d'archives des anciens syndicats de l'eau et des anciennes communautés de communes. Parallèlement au traitement de ces fonds d'archives, l'Agglo poursuit sa mission de sensibilisation des agents à l'archivage ainsi que les missions d'animation et de plateforme de service avec les communes intéressées. Enfin, l'accent sera mis pour trouver une solution d'archivage électronique de documents.

### Cartographie des risques

Conformément à la réglementation applicable en matière de lutte contre la corruption, les risques d'atteinte à la probité auxquels l'Agglo est exposée seront recensés via une cartographie de ces risques.

### Cartographie des achats et nomenclature des fournitures et services homogènes

En application du code de la commande publique, la procédure varie en fonction du montant de ce marché, c'est ce que l'on appelle les seuils de marchés publics. Pour déterminer le montant d'un marché, il convient de prendre en compte, en matière de travaux, la valeur totale des travaux se rapportant à une même opération et en matière de fourniture et service en prenant en compte l'ensemble des prestations.

En pratique, ces éléments sont déjà pris en compte. Il convient d'élaborer une cartographie des achats permettant d'avoir une vision de l'ensemble, objective et réaliste, des dépenses faites par Loire Forez agglomération.

Cette cartographie aboutira à une meilleure définition des besoins, une meilleure anticipation des marchés et, potentiellement des économies d'échelle par un regroupement des achats.

# COMMUNICATION

Loire Forez agglomération se dote des outils de communication contemporains afin de promouvoir le territoire et les orientations d'intérêt communautaire.

## FAITS MARQUANTS 2021

« Loire Forez agglomération est en pleine évolution et montée en puissance, il faut que cela se sache... »

### Lancement d'une newsletter économie

Depuis septembre 2021 et chaque trimestre, Loire Forez édite une newsletter à destination des professionnels du territoire. Elle permet de rester informé sur les services communautaires dédiés aux entreprises, de découvrir les initiatives et les entreprises dynamiques et innovantes du territoire.



Christophe BAZILE, président de Loire Forez Agglomération

### Le Forez soutient ses bars et restaurants

Loire Forez et Forez-Est se sont associés au printemps 2021 pour organiser un jeu-concours en soutien des professionnels locaux de la gastronomie, de la culture et du tourisme, longtemps pénalisés par le contexte sanitaire. 450 « pack culture » et des vélos à assistance électrique parmi les lots auront permis de soutenir la reprise des établissements pour un montant de plus de 32 000 €.

### Visibilité du réseau Copernic

Une signalétique propre, accompagnée d'une campagne d'affichage et d'un nouveau site web ont permis de promouvoir le réseau culturel territorial de Loire Forez.



### Semaine de la qualité de vie au travail

Pour cette première en matière d'animation interne, 125 agents communautaires répartis sur 11 lieux du territoire ont pu participer physiquement ou en ligne au programme varié qui leur a été exclusivement réservé (webinaire qualité et bien-être, réveil musculaire, fitness, yoga...).

## CHIFFRES CLÉS 2021

**77 700 utilisateurs**

**DU PORTAIL WEB LOIREFOREZ.FR**

Cela représente 620 000 pages vues en 2021, pour une durée moyenne de 1 min 57 s de session

**3 magazines**

**Loire Forez**

**ÉDITÉS À 57 000 EXEMPLAIRES**

**2 031 vues**

**DES SÉANCES DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES**

15 h 15 de conseils filmés en direct et disponible sur Youtube.

## PERSPECTIVES 2022

### Création d'une photothèque numérique

Afin de faciliter la gestion et l'utilisation des photos et vidéos produites par l'Agglo, Loire Forez souhaite se doter d'une véritable photothèque. Celle-ci permettra d'optimiser le classement et le référencement des fichiers générés, facilitant la collaboration entre les services et le partage de données.

### Évolution de l'intranet

Suite à un questionnaire interne auprès des agents et des élus communautaires, des groupes de travail ont permis de dégager des pistes d'amélioration pour 2022. Fonctionnalités, ergonomie de l'annuaire, recherches plus facile, personnalisation en fonction du profil de l'utilisateur feront partie des priorités.

### Mais aussi...

La mise en place d'une signalétique sur les sites d'eau potable, un vaste plan de communication sur l'extension des consignes de tri des déchets, ou l'accompagnement du Réseau culturel territorial (création de la page Facebook Culture Loire Forez, 10 ans du festival Baroque en Forez, 20 ans de la Maison des Grenadières) jalonnent l'année 2022.

# SYSTEMES D'INFORMATION

Télétravail, outils collaboratifs, sécurisation de l'infrastructure informatique... autant d'enjeux contemporains menés de front par l'Agglo afin de fluidifier le travail quotidien des agents et améliorer le service rendu aux usagers.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Mobilité et télétravail

Les agents de l'Agglo ayant la possibilité de travailler en mobilité, soit en télétravail soit en déplacement, sont équipés des outils informatiques qui le permettent. À noter en 2021 les mouvements des agents liés aux déménagements et aux confinements :

« L'Agglo est en pleine action pour développer les outils et faciliter le travail des agents. Il en va de la qualité du service rendu pour les usagers ; sans ce service support, rien ne serait plus possible. »

déménagement de Carnot, de Notre-Dame, de la ludothèque et des services à l'intérieur de l'Orangerie, confinement et télétravail pour la majorité des agents, retour en présentiel en temps partagé des agents...

### Serveurs et cyber sécurité

Les serveurs du siège de l'agglomération ont été remplacés par une infrastructure plus performante et plus sécurisée. Loire Forez est également éligible au programme France relance cyber sécurité et accompagnée pour la réalisation d'un audit sécurité informatique.

### Dématérialisation et nouveaux outils

Loire Forez a mis en place un Softphone pour téléphoner en mobilité à partir de son ordinateur et a concentré ses efforts pour la dématérialisation des bons de commande, des factures, de l'entretien d'évaluation et ainsi que la mise en place de signatures électroniques.

### Cartographie interactive des déchets

Le calendrier papier de collecte 2022 a été remplacé par un système d'information géographique à zonage dynamique. Grâce à une simple adresse postale, cette carte interactive disponible sur [loireforez.fr](http://loireforez.fr) permet d'identifier les jours de collecte et de localiser les déchèteries ou les points d'apport volontaire les plus proches.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**260 agents**

**ÉQUIPÉS D'UN PC PORTABLE**

soit 55,7 % du total des agents de l'Agglo

**-46 %**

**IMPRESSIONS COULEURS**

en nette baisse en 2021

**4200**

**DEMANDES INFORMATIQUES, TICKETS OUVERTS**

soit une augmentation de 8,3 % de la hotline



Quentin PÂQUET, délégué du secteur centre et en charge de la transition numérique

## PERSPECTIVES 2022

### Plan de sécurité et plan de reprise d'activité

Loire Forez va établir un Plan de Sécurité de Système d'Information (PSSI). L'une des actions consiste à mettre en place une salle serveur de secours sur le site de Laplatte, permettant un redémarrage des activités en cas de défaillance de la salle principale. Le changement de la politique de mots de passe ou la sensibilisation des utilisateurs aux risques, peuvent être d'autres actions préconisées par le PSSI.

# BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Les investissements de Loire Forez agglomération sont tournés vers l'économie des énergies afin d'optimiser les coûts et l'impact de nos équipements communautaires.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Changement du chauffage au gymnase de Noirétable

Dans le but d'améliorer sa fiabilité et d'effectuer des économies par une gestion fine, le système de chauffage du gymnase de Noirétable a été changé en 2021 avant la saison de chauffe. Ce changement était accompagné de la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) ainsi que la rénovation de la préparation d'eau chaude sanitaire. Dans une logique d'optimisation des coûts et de préservation de l'environnement, cette installation permet une gestion à distance de la programmation et le suivi de l'installation.

### Sécurisation de l'aventure du Rail

L'aventure du Rail est un itinéraire de rando-balade, entre Saint-Marcellin-en-Forez et Saint-Bonnet-le Château, très fréquenté par les randonneurs et les cyclotouristes. Comportant de nombreux ouvrages d'art, des garde-corps pour deux ponts dont le viaduc de Marieux à Périgneux ont été entièrement changés.

### Livraison et déménagement de la ludothèque à Montbrison

La ludothèque Copernic\* située à Montbrison a emménagé l'été dernier dans le bâtiment de l'Orangerie, récemment réhabilité. Celui-ci se situe à l'arrière du siège de l'Agglomération, entre le jardin d'Allard, la piscine Aqualude et le gymnase Daval. Les usagers peuvent profiter de 5000 jeux, sur place ou en les empruntant gratuitement pour une durée de 3 semaines.

\*Le réseau Copernic rassemble 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 3 ludothèques sur le territoire de Loire Forez. Une carte unique et gratuite permet l'accès à plus de 240 000 documents.



François MATHEVET, vice-président délégué aux bâtiments, aux moyens généraux et au photovoltaïque

« Nous faisons partout la chasse aux pertes d'énergie. Notre devoir d'exemplarité est prépondérant quant à la bonne gestion de nos équipements communautaires. »



## CHIFFRES CLÉS 2021

39 600 €

CHANGEMENT DU CHAUFFAGE  
du gymnase de Noirétable

80 000 €

SÉCURISATION DE LA VOIE  
à l'aventure du Rail

350 m<sup>2</sup>

DE SURFACE DE JEUX  
à disposition dans la nouvelle  
ludothèque à Montbrison

## PERSPECTIVES 2022

### Bâtiment d'accueil du col de la Logé

Ce nouveau bâtiment du domaine nordique répondra à un double objectif. En premier lieu : mieux accueillir les clientèles du domaine nordique : salle hors sac en capacité de recevoir plus de 100 personnes assises, et un parcours client (billetterie, location de matériel) optimisé avec des espaces complètement revus pour une meilleure gestion des flux et un meilleur confort. En second lieu, donner aux agents un outil de travail pensé pour leur activité. Le tout dans un bâtiment dont l'ossature sera composée de bois local et équipé d'un chauffage à granulés.

### Diagnostic patrimonial au château de Goutelas

L'Agglo réalise jusqu'en septembre 2022 un diagnostic patrimonial sur cet édifice inscrit partiellement aux titres des monuments Historiques. Ce diagnostic permettra d'établir un état sanitaire du bâtiment, un historique et un recensement des différentes phases de sa reconstruction, un système documentaire des archives, un programme d'investissement pluriannuel pour la conservation de l'édifice et un programme d'entretien annuel en lien avec l'association gestionnaire du site.

# RESSOURCES HUMAINES

Administrer, mobiliser, impliquer et développer les ressources humaines des 467 agents de Loire Forez, voilà un rouage essentiel à la vie des services de l'Agglo.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Définition d'un système de régime indemnitaire (RIFSEEP)

En 2021, un important chantier a été conduit afin de refondre le régime indemnitaire et mettre en place le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Il permet un mode de rémunération plus adapté à la collectivité (revalorisation des catégories C et de la fonction managériale) et d'introduire une part variable de rémunération, liée à la manière de servir et à l'engagement professionnel. Par ailleurs, les ressources humaines ont travaillé en 2021 à la structuration de la politique d'avancement de grade et de promotion interne avec détermination de critères pour effectuer les choix.

### Dématérialisation et pouvoir d'achat

L'Agglo a procédé à la refonte et à la dématérialisation de l'entretien professionnel avec des modalités adaptées au RIFSEEP et à la promotion interne. 2021 a également été l'année de préparation de la dématérialisation des titres restaurants. Fini le papier et les chèques déjeuner perdus, avec la carte à puce Swile, Loire Forez agglomération propose à ses agents un nouveau moyen de paiement, simple et sécurisé, pour déjeuner partout, et au centime près.

«*Dématérialisation et télétravail renforcés, nouveau système de régime indemnitaire : 2021 aura été une année charnière et fondatrice pour les ressources humaines de Loire Forez agglomération.* »

### Évolution du règlement du télétravail

Des évolutions ont été apportées au règlement interne de télétravail, au gré des recommandations gouvernementales. Une (r)évolution du travail à distance que l'Agglo avait auparavant mise en place à titre expérimental et que la crise sanitaire a généralisé à grande échelle.

## PERSPECTIVES 2022

### Qualité de vie au travail et risques psychosociaux

L'Agglo va lancer une démarche de qualité de vie au travail avec un plan d'actions basé sur une étude à venir sur les risques psychosociaux.

L'accent sera également porté vers la poursuite de la dématérialisation, une simplification des procédures et le développement de la formation de l'encadrement.

## CHIFFRES CLÉS 2021

**41 ans**

moyenne d'âge des agents de Loire Forez agglomération

**467 postes**

AU TABLEAU DES EFFECTIFS

(soit 440 équivalents temps plein)

Patrick ROMESTANG, vice-président délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations





Serge GRANJON, conseiller délégué aux politiques contractuelles

# POLITIQUES CONTRACTUELLES

Afin de mener à bien les projets du territoire, l'Agglo coordonne les outils de contractualisation, de financement, de coopération avec ses partenaires : Europe, Etat, Région, Département.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Contrat de relance et de transition écologique avec l'État

Le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) de Loire Forez agglomération a été signé en juillet 2021. Il est le nouvel outil de relation avec l'Etat pour la durée du mandat (2021-2026). A travers celui-ci, l'Etat poursuit 3 objectifs majeurs : la réussite du plan France Relance, la concrétisation des projets ambitieux en termes de transition écologique et de cohésion sociale, la simplification des relations Etat/collectivités. Ce contrat représente une réelle opportunité pour l'Agglo pour faire connaître ses projets stratégiques pour les 6 années à venir.

### 350 000 € supplémentaires pour les projets du GAL Forez

L'Union Européenne a décidé de prolonger de 2 années, la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2022. Pour cela, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en qualité d'autorité de gestion des fonds européens, a lancé un appel à candidature en 2021 et a octroyé au GAL Forez une enveloppe complémentaire dite de transition de 349 860 € afin de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie locale de développement.

### Clôture du contrat de ruralité conclu avec l'État

Le contrat de ruralité a permis de financer 8 projets entre 2017 et 2021 (citons notamment la revitalisation des centres-bourgs de Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet-le-Château, la création d'un espace culturel à Saint-Just-Saint-Rambert).

« Pour financer ses projets structurants, l'Agglo mise sur la coopération avec ses partenaires via les dispositifs contractuels et la recherche de financements extérieurs par la réponse à des appel à projets. »

## CHIFFRES CLÉS 2021

349 860 €

### ENVELOPPE DE TRANSITION

portant l'enveloppe globale LEADER Forez à 2,7 M€ sur la période 2014-2022

7,35 M€

### ENVELOPPE DÉDIÉE PAR LE DÉPARTEMENT

de la Loire dans le cadre du contrat négocié, contrat prolongé d'un an jusqu'au 31/12/2022.

## PERSPECTIVES 2022

### Nouvelles contractualisations

L'Agglo souhaite se positionner afin de bénéficier des subsides européens pour le développement rural via la nouvelle programmation LEADER 2023-2027. De nouvelles perspectives de collaboration avec les territoires voisins sont en cours de réflexion afin d'optimiser sa mise en œuvre.

### Vers une coopération inter-musées « textiles et savoir-faire »

Le savoir-faire textile est particulièrement riche en région Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein du « Pays d'art et d'histoire du Forez », à cheval sur Loire Forez et Forez-Est, 4 musées traitent de la thématique textile : l'atelier-musée de la broderie au fil d'or (Cervières), l'atelier-musée du chapeau (Chazelles-sur-Lyon), le musée de la cravate et du textile (Panissières), le musée du tissage et de la soierie (Bussières).

L'objectif est que ces 4 musées coopèrent avec d'autres structures afin de dynamiser leur développement, d'améliorer la muséographie et de nouer de nouveaux partenariats, notamment étrangers, pour la future programmation 2023-2027.



# FINANCES

Être gestionnaire, à la fois prévoyant et audacieux afin d'assurer les investissements qui dessineront le territoire de demain, telles sont les missions clés des finances de l'Agglo.

## FAITS MARQUANTS 2021

### Continuité de service et respect des délais de paiement

En 2021, l'Agglo a mis en œuvre d'une nouvelle organisation de la direction Finances. Celle-ci visait à renforcer la polyvalence des équipes et le caractère « agile » de l'organisation afin de garantir la continuité de service et le respect du délai global de paiement des fournisseurs.

### Dématérialisation des procédures

L'Agglo a poursuivi son travail de dématérialisation des procédures budgétaires et comptables. La chaîne de la dépense est ainsi complètement numérisée dans un logiciel, sans utilisation de papier, depuis la saisie des bons de commande jusqu'au mandatement en passant par la validation des factures. Pour la partie recettes de facturation, le paiement des factures des usagers s'effectue par carte bancaire sur le site de la DGFIP\* via PayFip.

### Compacter la dette

En 2021, Loire Forez agglomération a réalisé d'une opération de compactage de dette. Elle concernait 47 lignes d'emprunts sur le budget principal, assainissement et eau potable, assortie d'une opération de refinancement sur ces 3 budgets. Le gain financier global dégagé est de 310 000 €.

Oliver JOLY, Vice-président délégué aux finances

« L'année 2021 a été marquée par le travail de prospective et la renégociation de nos emprunts afin d'accompagner le développement des politiques publiques. »

## CHIFFRES CLÉS 2021

### 26 budgets

(un budget principal, un budget ordures ménagères, un budget assainissement, un budget eau potable, un budget transport urbain, un budget Ateliers partagés, un budget réseau de chaleur et 18 budgets annexes économiques)

### 18 régies de recettes

ET 4 RÉGIES D'AVANCES

### 15 jours

DÉLAI MOYEN DE MANDATEMENT

### 290 emprunts

dont 188 pour le budget assainissement et 92 pour le budget principal

## Rationaliser le suivi budgétaire

L'Agglo a également unifié 18 budgets annexes d'opérations d'aménagement de zones économiques afin de faciliter et de rationaliser le suivi budgétaire et comptable de ces opérations.

## PERSPECTIVES 2022

### Transferts eau et assainissement

Afin de faciliter les opérations de transposition des comptes pour les communes au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'année 2022 sera celle de la poursuite et la finalisation des dernières opérations comptables des transferts eau et assainissement.

### Reversion de fiscalité

L'Agglo poursuit son travail concernant le reversement de fiscalité sur le volet taxe d'aménagement et sur le volet taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones économiques.

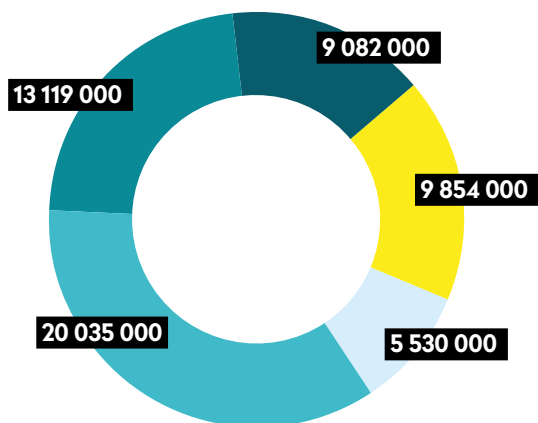
\*DGFIP : direction générale des Finances publiques



# BUDGET PRINCIPAL 2021

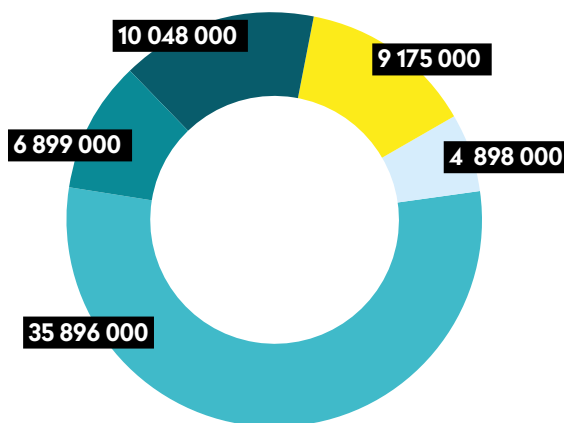
## FONCTIONNEMENT

Total dépenses réelles 57 620 000 €



- Charges de personnel 20 035 000 €
- Subventions fonctionnement et participations 13 119 000 €
- Charges à caractère général 9 082 000 €
- Reversements de fiscalité + FNGIR 9 854 000 €
- Autres dépenses 5 530 000 €

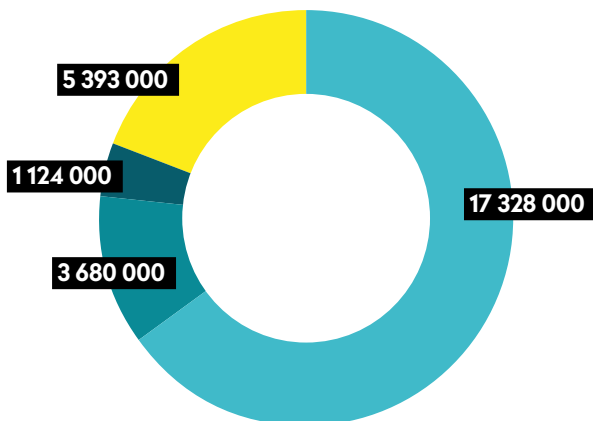
Total recettes réelles 66 916 000 €



- Fiscalité et compensations fiscales 35 896 000 €
- Subventions et participations (hors DGF) 6 899 000 €
- Produits des services 10 048 000 €
- Dotations de l'État 9 175 000 €
- Recettes diverses 4 898 000 €

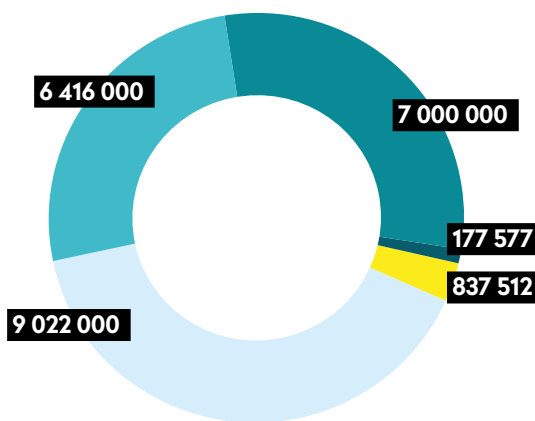
## INVESTISSEMENT

Total dépenses réelles 27 525 000 €



- Dépenses d'équipement 17 328 000 €
- Remboursement de la dette 3 680 000 €
- Autres dépenses d'investissement 1 124 000 €
- Écriture d'ordre 5 393 000 €

Total recettes réelles 23 702 000 €

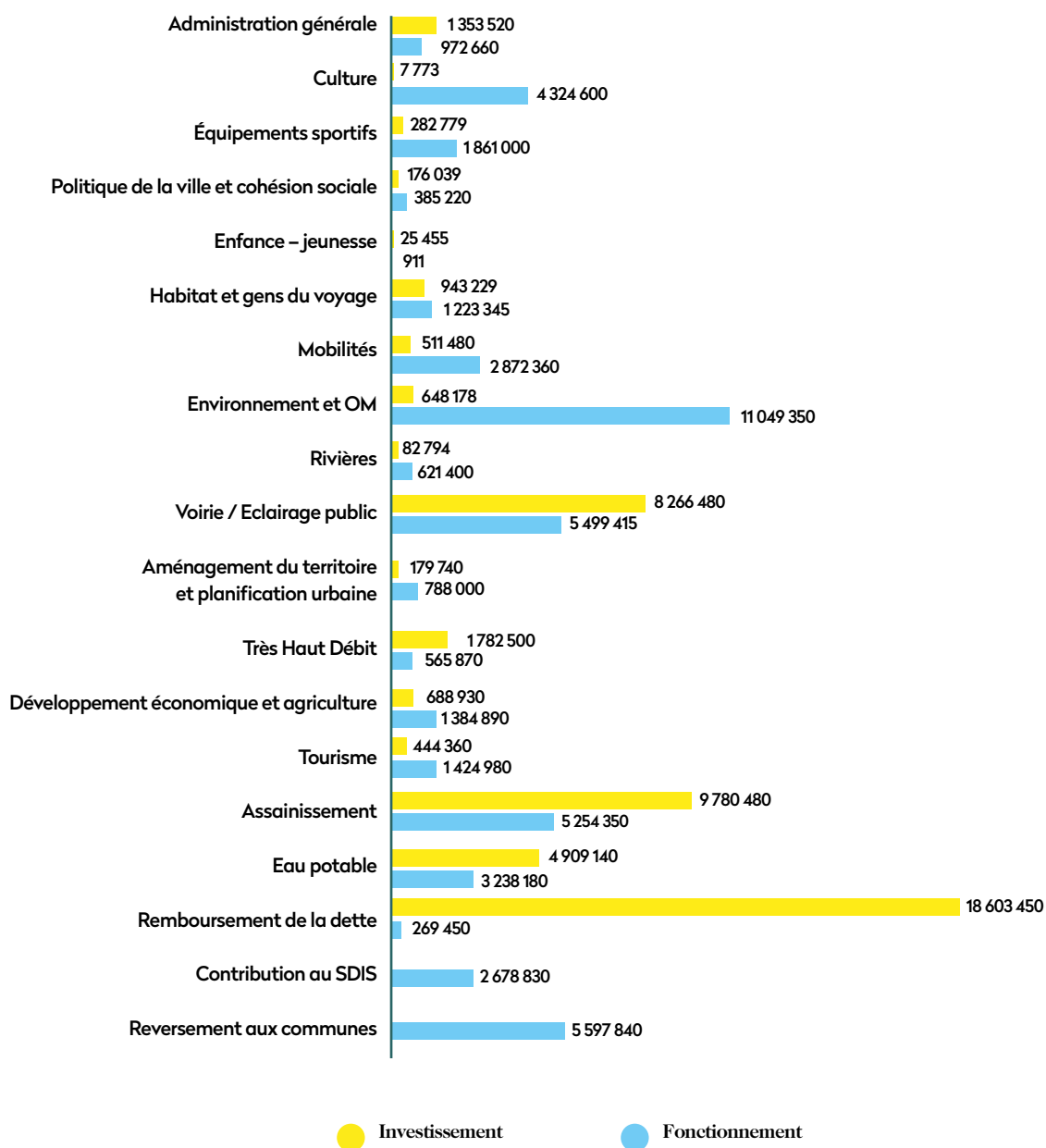


- ACI + subventions + FCTVA 6 416 000 €
- Emprunts 7 000 000 €
- Cautions et avances sur marchés 177 577 €
- Autres recettes 837 512 €
- Écritures d'ordre 9 022 000 €

Dépenses totales : 85,15 M€  
Recettes totales : 90.62 M€

## RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES

(fonctionnement et investissement en €)



# BUDGETS ANNEXES 2021

## Le budget annexe transports urbains

En 2021, le budget général a versé une subvention d'équilibre de 1 853 522,98 €.

## 18 budgets annexes pour les opérations d'aménagement de zones économiques

Ces budgets constatent les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks.

La valeur du stock à la fin de l'année 2021 pour les 18 zones d'activités concernées est la suivante :

Crémérieux (Savigneux).....	727 512 €
Croix Meyssant (Savigneux).....	498 414 €
Four à Chaux Sud.....	373 103 €
Champbayard (Boën).....	698 411 €
Generet (Estivareilles).....	216 376 €
La Gravoux (Luriecq - Saint-Bonnet le Château et La Tourette) .	427 812 €
Les Quarchons (Usson en Forez).....	356 947 €
Les Etangs (Noirétable).....	252 981 €
Chanteperdrix (Essertines en Chatelneuf).....	2 029 €
La Combe (Saint-Georges en Couzan).....	0 €
La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau).....	4 907 €
Les Montifaux (Noirétable).....	18 807 €
La Pra (Vêtre-sur-Anzon).....	125 232 €
Laborie (Chambles).....	0 €
Chalmazel (Montverdun).....	40 802 €
La Roche (Saint-Georges-Haute Ville).....	0 €
La Chana (Luriecq).....	0 €
Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien).....	789 182 €
<hr/>	
Total.....	4 532 514 €

Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.

### **Le budget annexe du service public d'assainissement**

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation.

En 2021, le budget annexe de l'assainissement présente un déficit global de **514 520 €**.

### **Le budget annexe du service public eau potable**

En 2021, le budget annexe de l'eau potable présente un excédent global de **5 465 400 €**. Les résultats de clôture des budgets communaux constatés au 31/12/2019 ont été intégrés au budget eau de l'agglomération en 2021.

### **1 budget annexe déchets ménagers**

En 2021, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de **3 752 110 €**.

### **Le budget annexe ateliers partagés**

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises.

En 2021, le budget annexe présente un excédent global de **174 625 €**.

### **Le budget annexe réseau de chaleur**

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).

En 2021, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de **5 838,48 €**.



# ORGANIGRAMME 2021

**Président**  
Christophe Bazile

**CABINET** Directeur : Boris Bessenay

**Direction générale des services**  
DGS : Virginie Aulas

- **Direction de la communication**  
Directrice : Gaëlle Pornon
- **Direction des finances**  
Directrice : Nathalie Rasclé-Rosset  
Directrice adjointe : Sophie Mortier
- **Direction des ressources humaines**  
Directeur : Yannick Piolet  
Directrice adjointe : Elodie Charles
- **Audit et appui aux politiques publiques**  
Marilyne Bin
- **Secrétariat général**  
Responsable : Alice Charles
- **Archives**  
Responsable : Régine Pinelli

## PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PDAT)

DGA : Jean-Luc Suchet

- **Mobilité**  
Responsable : Sandra Oury

**Direction de l'aménagement**  
Directrice : Béatrice Laurent

- **Urbanisme opérationnel et foncier**  
Responsable : Mireille Merley
- **Planification urbaine**  
Responsable : Marie-Luce Padet
- **Autorisation du droit des sols** Responsable : Cécile Bégonin

**Direction de l'habitat et des projets urbains**  
Directeur : Benoît Gay

- **Politiques de l'habitat**
- **Projets urbains**

**Direction du développement économique**  
Directrice : Virginie Meurier

## PÔLE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ESPACE PUBLIC (TEEP)

DGA : Audrey Grimoud

- **Bureau d'études**  
Responsable : Frédéric Mazaud
- **Voirie et éclairage public**  
Responsable : Meiline Dumarest
- **Patrimoine et moyens généraux**  
Responsable : Jean-Jacques Deschamps

**Direction du cycle de l'eau**  
Directeur : David Lombardin

- **Eau potable**  
Responsable : Martial Vernay
- **Systèmes d'assainissement**  
Responsable : Sylvain Rigaud
- **Facturation eau et assainissement**  
Coordinatrice : Corinne Girardon
- **Rivières et bords de Loire**  
Responsable : Marlène Lacarrère

**Direction de l'environnement et de l'économie circulaire**  
Directeur : Jean-Baptiste Calvi

- **Déchets**  
Responsable : Vincent Philipps
- **Transition écologique**  
Responsable : Nicolas Ulrich
- **Biodiversité et milieux naturels**

## PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ (PAP)

Directrice : Véronique Boibieux

- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Équipement sportifs**  
Responsable : Anniek Lenoir

**Direction du réseau culturel territorial**

- Directrice : Catherine Angénioux
- **Réseau Copernic**  
Responsable : Anne Cizeron
  - **Ingénierie et équipements culturels**
  - **Pays d'art et d'histoire du Forez**  
Coordinatrice : Anne-Christine Ferrand

**Direction des solidarités**  
Directrice : Véronique Lagrange

- **Petite enfance**  
Coordinatrice : Anne Jubeau
- **Enfance, jeunesse**  
Coordinateur : Sylvain Fontvielle
- **France services et convention territoriale globale**  
Coordinatrice : Marie Lecloux Vercammen
- **Dispositifs d'entraide et de prévention**  
Coordinatrice : Véronique Lagrange

**Direction du développement touristique**  
Directeur : Bruno Javerzac  
Directeur adjoint : Jean-Charles Pornon

## PÔLE INNOVATION ET COOPÉRATIONS (PIC)

Directrice : Carine Faure

- **Dialogue territorial**
- **Secrétariat de mairie**  
Responsable : Jean-Baptiste Seux
- **Politiques contractuelles et subventions**  
Responsable : Sandrine Bouvet
- **Groupe d'action locale (GAL) Programme LEADER Forez**
- **Délégué à la protection des données**

**Direction des systèmes d'information**  
Directrice : Aline Bruyère

- **Informatique**
- **Système d'information géographique (SIG)**

**Direction de la commande publique et des affaires juridiques**  
Directrice : Carole Varigner

# 2021 EN IMAGES



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

1. Chantier de la nouvelle station d'épuration à Sainte-Agathe-la-Bouteresse et inauguration de celle de Saint-Etienne-le-Molard.
2. Ouverture d'une nouvelles France Services à Boën-sur-Lignon.
3. Travaux de l'unité de méthanisation, ZAC des Granges à Montbrison.
4. Ouverture d'un espace de réemploi à la déchèterie à Savigneux.
5. Signature du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat.
6. La ludothèque rénovée à Montbrison a pris ses quartiers dans le bâtiment de l'Orangerie.
7. 9<sup>ème</sup> édition du festival Baroque en Forez.
8. Déplacement du président de la République Emmanuel Macron dans le cadre du plan France 2030.
9. Nombreuses animations à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets.
10. Forum de l'habitat à Marcoux.

# LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

87 COMMUNES

112 000 HABITANTS

*Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Cervières, Cezay, Chalain d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, CRAINTILLEUX, Débats-Rivière d'Orpra, Ecotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Grésieux-le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-en-Cousan, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leigné, Montarcher, Montbrison, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneau, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche, Sail-sous-Cousan, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Cousan, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint Paul d'Uzore, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde, Sainte Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux, Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins, Unias, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez, Vêtr-sur-Anson.*



17 Bd de la Préfecture  
CS 30211  
42605 Montbrison Cedex  
Tél. : 04 26 54 70 00